

## Compte rendu du conseil municipal du jeudi 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

### Présents :

Daniel LEROY - Lucette SPINHIRNY - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER - Dominique HEROLD – Carine NAGL - Ludovic CAMPITELLI – Marie-Jeanne BASSO - Isabel FREUDENREICH - Luca BASSO – Sébastien LIGIBEL - Mireille WEISS - Nathalie PEREZ - Benoît FREYBURGER - Jean-Marc KEMPF - Sandrine MEYER - Alexis STRUSS – Danièle ARNOLD - Daniel OUGIER - Corinne BUEB - Christelle OHRESSER - Jean-Marie MULLER

### Pouvoirs :

Denis ARNDT donne pouvoir à Lucette SPINHIRNY  
Emmanuel AQUINO donne pouvoir à Jean-Marc KEMPF  
Clara BEAUFRAND donne pouvoir à Luca BASSO  
Claude KLINGER ZIND donne pouvoir à Christelle OHRESSER  
Dominique CHERY donne pouvoir à Jean-Marie MULLER

Date de convocation : jeudi 19 septembre 2024

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Votants : 29

*Monsieur le Maire : Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, je vous adresse mes très cordiales salutations. J'ouvre cette séance du conseil municipal du 26 septembre 2024.*

*Concernant la Dame Blanche, l'école n'a pour le moment plus de nom. Ils sont en train de chercher du fait que les deux écoles maternelle et primaire ont fusionné. Il n'y a plus qu'un directeur. Il y aura un nouveau nom.*

*Concernant le point 10. Il y a eu une petite modification. C'est ce que vous avez sur la table. C'est la section parcelle 67b et 68d, section 27.*

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux articles L. 2121-15 et L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Luca BASSO est désigné secrétaire de séance du conseil municipal du 26 septembre 2024.**

## **Présentation des résultats de l'examen de la qualité des comptes de la commune par Lucie DELAVALUX de la Direction Départementale des Finances Publiques du Haut-Rhin**

*Monsieur le Maire : Nous accueillons maintenant Madame Lucie DELAVALUX qui est conseillère aux décideurs locaux de Colmar Agglomération et de la Communauté de communes de Rhin-Brisach, de la DDFIP du Haut-Rhin.*

*Madame DELAVALUX nous avait rencontré il y a quelques temps. Elle cherchait des volontaires pour faire un audit sur la comptabilité. Je dis bien comptabilité et pas sur les finances. J'y étais tout de suite favorable. Elle va nous exposer son travail. Madame DELAVALUX, merci, je vous laisse la parole.*

Présentation des résultats de l'examen de la qualité des comptes de la commune par Lucie DELAVALUX de la Direction Départementale des Finances Publiques du Haut-Rhin

*Lucie DELAVALUX : Merci Monsieur le Maire de m'accueillir ce soir et d'avoir répondu favorablement à ma demande de participation à cette démarche de synthèse de qualité des comptes.*

*C'est une démarche qui était expérimentale jusqu'à cette année et à partir de cette année c'est une démarche qui va être étendue à l'ensemble des communes et même des communautés de communes progressivement. Chaque conseiller ou décideur local aura une synthèse de la qualité des comptes à faire pour les collectivités de son secteur.*

*Je me présente, je suis Lucie DELAVALUX, conseiller aux décideurs locaux auprès du service de gestion comptable de Colmar et j'ai en charge d'assurer les missions de conseil auprès des communes de l'agglomération de Colmar et de la Communauté de communes de Neuf-Brisach.*

*J'assume les missions de conseil qui étaient avant dévolues au comptable public. Il est toujours le gestionnaire, le comptable du service de gestion comptable de Colmar. Mais il s'occupe plus de la gestion courante des comptes des collectivités et tout ce qui est conseil financier, comptable, budgétaire, foncier, ce sont mes missions. J'interviens plutôt en amont des décisions des collectivités.*

*Dans mes missions justement, on accompagne les collectivités pour améliorer la qualité des comptes, pour passer les écritures comptables en fonction des diverses anomalies que le comptable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Colmar aura détectées.*

*J'ai réalisé cette synthèse à partir de nos applications, de nos documents mais aussi avec les états de la commune. Je remercie les services de la commune.*

*J'ai étudié les budgets de la commune, le budget principal mais aussi les budgets annexes : le CCAS, la régie municipale des antennes communautaires et de la gendarmerie.*

*La synthèse de qualité des comptes est un examen qui porte sur la qualité des comptes, sur les comptes clos à un instant donné. Ce sont les comptes 2023.*

*A partir de cette photographie des comptes clos 2023, on regarde si les écritures comptables ont été passées correctement, si les sens des soldes est correct et on détecte les points forts et aussi les pistes d'amélioration dans une démarche d'amélioration et de fiabilisation des comptes. Ça participe à la démarche plus globale de certification des comptes mais là on ne parle pas vraiment certification mais des comptes des collectivités locales et que ces comptes se rapprochent de plus en plus des principes comptables privés. C'est-à-dire des comptes réguliers, sincères et fidèles.*

*Cette synthèse s'est déroulée en deux étapes. J'ai rédigé à partir de l'analyse des comptes un rapport que j'ai rendu à Monsieur le Maire. J'ai fait mes travaux en avril, mai, juin et j'ai rendu mon rapport à Monsieur le Maire vers juillet que je lui ai déjà présenté et je suis à la deuxième étape : il faut qu'il y ait une présentation orale de ce rapport devant l'assemblée délibérante.*

*C'est un outil pour la collectivité, à partir des marges de progression qu'on a pu détecter dans cette analyse de comptes pour réorganiser ses processus et pouvoir améliorer les processus comptables. Elle s'appuie sur un partenariat entre le service du comptable, le SGC et moi-même et les services de la commune. Elle vise à vérifier que les normes comptables sont bien respectées. L'objectif vise aussi à mettre en évidence les forces et les faiblesses et à proposer une marge de progrès sur les thèmes sur lesquels on a détecté des pistes d'amélioration et de proposer un plan d'actions.*

Voici les thèmes que j'ai pu particulièrement analyser lors de la synthèse. Ce sont peut-être des thèmes qui ne vous parlent pas forcément. Il faudra peut-être me demander si jamais, j'essaye de vulgariser au maximum, il ne faudra pas hésiter à me demander si vous ne saisissez pas.

- Il y a tout d'abord l'examen des différents postes du bilan. Le bilan c'est le document comptable qui représente la photographie des biens qui sont dans le patrimoine de la collectivité. C'est à dire toutes les immobilisations qui sont dans son inventaire et dans l'actif qui est tenu par le comptable.
- Le respect de l'indépendance des exercices : vérifier que toutes les opérations comptables de l'exercice 2023 ont bien été comptabilisées en 2023.
- Les résultats du contrôle hiérarchisé de la dépense : le résultat des contrôles qui sont faits par le comptable sur les dépenses qui sont mandatées par la commune, si c'est bien le bon compte d'imputation, si on paye au bon créancier, différents contrôles.
- La présence de soldes anormaux à la clôture de l'exercice, c'est-à-dire qu'il y a des comptes d'imputation provisoire qui doivent être apurés au 31 décembre de l'année. Ils doivent être à 0. Et s'ils sont dans le bon sens si jamais ils ne sont pas apurés.
- Les flux financiers réciproques entre deux collectivités. Par exemple le budget principal de la commune et son budget annexe du CCAS ; il y a des flux financiers entre ces deux budgets. Ça peut être aussi les flux entre l'agglomération et la commune lorsqu'il y a des subventions. Ces deux opérations doivent être comptabilisées de manière identique, doivent avoir en tout cas la correspondance dans les deux budgets.

Voilà un résumé de la synthèse de la qualité des comptes.

Vous voyez les constats sont plutôt positifs. Il y a plus de points maîtrisés que de points à améliorer.

D'une manière générale les écritures comptables sont maîtrisées et elles sont conformes au cadre réglementaire que ce soit pour les amortissements, la dépréciation des créances, le suivi des emprunts, la comptabilisation des subventions d'équipement, les flux financiers entre les différents budgets de la commune mais aussi entre les autres collectivités : Colmar agglomération notamment. Le rattachement des charges et des produits et le suivi des opérations qui sont comptabilisées en compte d'imputation provisoire et également la qualité du mandatement des dépenses. Il y a très peu de rejets qui sont effectués par le comptable sur les dépenses qui sont mandatées par la collectivité.

Il y a des points à améliorer. Sachant que sur ces items à améliorer, il y a déjà des régularisations en cours. Aujourd'hui, la majorité des anomalies qui ont été détectées au 31/12/2023 ont déjà été régularisées quand j'ai fait mes travaux de synthèse et à ce jour également.

Voilà pour vous résumer les points forts, on passera ensuite aux marges de progrès.

Les points forts qui sont jugés satisfaisants, tout d'abord, je voulais souligner la bonne réactivité du service de la commune. Dès que le SGC signale des anomalies, les services apportent tout de suite une réponse et fournissent les flux ou les écritures attendus.

J'ai pu tout au long de mes travaux de synthèse m'appuyer justement sur la collaboration réactive des services de la commune et j'ai pu constater que les écritures comptables, notamment celles liées aux immobilisations, que ce soit amortissement, cession, dépréciation, étaient maîtrisées.

Les comptes de tiers, d'imputation provisoire sont régularisés régulièrement, en tout cas de manière périodique. En matière de dépense, il y a de bons résultats sur le contrôle hiérarchisé de la dépense. Le taux de rejet est très faible.

Les marges de progrès, les points qui peuvent être améliorés.

- Tout d'abord, la réalisation d'un inventaire physique récent des immobilisations de la commune. C'est-à-dire que la commune tient un état de tous ses biens qu'elle a dans son patrimoine. C'est l'inventaire. Le comptable tient aussi au fur et à mesure qu'il y a des opérations comptables d'acquisition, de cession qui sont passées, un état de l'actif. Ces deux états : l'inventaire et l'actif, doivent être concordants. Il y a des travaux qui sont réguliers sur la concordance et elle est assurée. Mais il faut que cet inventaire soit mis à jour par la commune qui doit s'assurer que les biens retracés dans cet inventaire sont toujours utilisés, ne sont pas obsolètes. Il faut qu'il y ait un inventaire physique, il faut que les biens soient

décomptés. Sur place, on constate qu'ils sont toujours utilisés. C'est cet inventaire physique qui doit être à minima annuel.

- J'ai noté également, mais ce sont des régularisations qui sont déjà faites, qu'il y avait un suivi perfectible des comptes d'immobilisation en cours. C'est très technique, je vous rassure, sur toutes les collectivités on est obligés de faire un accompagnement, parce que sont vraiment des opérations d'ordre auxquelles on ne pense pas instinctivement quand on élabore un budget mais on doit prévoir ces écritures au budget. C'est-à-dire que lorsque les travaux qui sont comptabilisés au fil de l'exécution des travaux, des mandatements des dépenses de travaux qui sont comptabilisés au compte 23 sont terminés, il faut les comptabiliser en compte d'immobilisation définitive. Ce sont des opérations d'ordre qu'il faut prévoir au budget. C'est un échange qu'il faut qu'on ait au moins une fois par an pour inviter les collectivités à faire ces écritures d'apurement de compte d'immobilisation.
- De même que les frais d'études, quand on fait une opération d'investissement, d'abord on fait des frais d'étude pour voir si cette opération est faisable et après ces frais d'études qui sont comptabilisés au compte 203 on doit les rattacher au compte de travaux s'ils ont été suivis de travaux. Ce sont des opérations d'ordre qu'il faut faire annuellement.
- L'apurement des restes à recouvrer irréguliers. J'ai analysé l'état des restes, c'est-à-dire l'état des créances, des titres qui ont été émis par la commune au nom des usagers, que ça soit des loyers, différentes offres de service que la commune a rendu auprès des usagers en contrepartie d'une facturation. Je me suis aperçue que certaines créances anciennes sur lesquelles le comptable avait pu exercer toutes les poursuites qu'il avait à sa disposition et que malgré ces poursuites, le recouvrement n'avait pas pu se réaliser. Le comptable envoie un état régulièrement à la commune pour que vous délibériez pour dire que ces créances n'ont pas pu être recouvrées malgré la saisie, donc on l'apure. C'est donc une dépense pour la collectivité car c'est une recette qu'elle n'aura pas. Il faut que ça soit validé en conseil pour que le comptable puisse l'apurer et l'enlever des états des restes à recouvrer. Cet exercice d'apurement doit être fait de manière régulière.

Les suites données au constat, les actions à mettre en place, comme la qualité comptable ce sont vraiment des actions qui sont faites en partenariat avec le comptable et la collectivité. Les pistes d'amélioration, c'est de mettre à jour l'inventaire et l'état de l'actif et donc ça passe justement par une intégration régulière des travaux qui sont terminés en compte d'imputation définitive, le transfert des frais d'études en comptes de travaux et puis un inventaire physique régulier des immobilisations.

Concernant l'état des restes à recouvrer, c'est justement procéder à l'apurement des dépenses les plus anciennes qui n'ont pas pu être recouvrées par le comptable malgré les diligences du SGC. C'est au comptable d'apporter la preuve à la commune qu'il a fait toutes les actions possibles et que régulièrement il lui adresse un état des restes à recouvrer en disant, voilà, sur telle créance, tel gros dossier, j'ai fait telle saisie mais ça n'a rien donné. Il doit y avoir régulièrement un échange.

L'action qui était aussi proposée s'appelle une convention de recouvrement. C'est-à-dire, on s'engage, le comptable et la commune sur les actions qui relèvent de la commune : émettre les titres au bon tiers car peut-être que le comptable n'avait pas pu recouvrer car le titre n'était pas émis au bon tiers. Le titre n'est pas arrivé à la bonne adresse ou au bon nom. Et je schématise, le comptable doit s'engager à exercer les poursuites adéquates. Une des propositions était de signer cette convention de recouvrement qui est progressivement mises en place avec les collectivités.

Juste pour redire que c'est un travail conjoint entre le comptable et la collectivité et que je remercie encore vos services, Monsieur le Maire, de leur collaboration réactive et efficace.

Monsieur le Maire : Merci Madame DELAVAL pour la présentation de ce document qui est assez complet et c'est vrai que c'est intéressant de savoir comment cela se passe et d'avoir une vue et je vous remercie infiniment pour le travail qui était effectué. Bien sûr je remercie les services qui ont participé.

Est-ce qu'il y aurait des questions à Madame DELAVAL ?

Christelle OHRESSER : Bonsoir. Merci Monsieur le Maire. Je suis conseillère municipale de l'opposition et également secrétaire de mairie. Effectivement toutes les informations sont récurrentes mais je me demandais pourquoi vous passez ce document alors que le CHD ne passe pas.

Lucie DELAUAUX : C'est vrai, vous avez raison, bonne question. On est tenu en tant que conseillers des décideurs locaux, de faire un bilan du contrôle hiérarchisé de la dépense et justement c'est ce bilan que j'ai regardé pour voir si notamment dans le cadre de la qualité des comptes, on ne regarde pas tous les aspects du contrôle de la dépense. On regardait bien que les dépenses soient mandatées au bon compte. Il y a très peu de rejet de mandat. Il y en a un ou deux car les mandats n'étaient pas imputés au bon compte. Ce bilan que j'ai adressé à Monsieur le Maire et à ses services, n'est pas obligatoirement rendu public. Monsieur le Maire en fait ce qu'il en veut, s'il veut le partager mais c'est quand même technique. Tandis que la synthèse de la qualité des comptes, est vraiment une démarche initiée par la direction générale de la finance publique. Il y a un rapport formalisé qui est rendu à Monsieur le Maire et après il y a une présentation orale aux élus. Ce n'est pas la même démarche.

Monsieur le Maire : Autre question ? Pas d'autre question ? Madame DELAUAUX, en vous remerciant infiniment pour votre temps.  
C'était pour information, il n'y a pas besoin de vote.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2024**

Rapporteur : Monsieur le Maire

**Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024.

Annexe 1 : Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2024

## **3. Approbation de l'avenant à la convention constitutive de groupement de commandes permanent conclue entre Colmar Agglomération et ses communes membres**

Rapporteur : Dominique SCHAFFHAUSER

Les articles L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique offrent la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats.

Une convention constitutive de groupement de commandes entre Colmar Agglomération et ses communes-membres a été mise en place en juin 2021 pour associer durablement Colmar Agglomération et ses communes membres dans la mise en place d'une politique d'achats communs.

Colmar Agglomération, coordonnateur et mandataire, est en charge de la procédure de passation. En revanche, l'exécution, notamment financière, du contrat est assurée par chacun des membres du groupement.

Il est proposé d'élargir le groupement de commandes permanent par avenant et de permettre d'intégrer les fournitures et services courants, les technologies de l'information et de la communication et certains travaux.

Le groupement n'est pas exclusif de la passation éventuelle de marchés publics en dehors de cette structure ; ses membres conservant en effet la faculté de réaliser leurs achats sans recourir aux services dudit groupement.

Vu le Code de la Commande Publique, notamment en ses articles L2113-6 et suivants,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L.5211-4-4,  
Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Colmar Agglomération,  
Considérant l'intérêt de Colmar Agglomération et de ses communes-membres de s'engager dans une démarche commune d'achats suivant l'exposé ci-dessus,

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le présent projet d'avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent entre Colmar Agglomération et les communes-membres relatif à l'extension de périmètre des achats concernés tel qu'annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Annexe 2 : Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes permanent conclue entre Colmar Agglomération et ses communes membres*

**4. Subvention d'équipement pour la construction de 23 logements locatifs sociaux à Centre Alsace Habitat**

Rapporteur : Geneviève SCHOFF

Centre Alsace Habitat s'est engagé dans la réalisation de deux projets :

- La résidence « PFLIMLIN », portée par la SAS Joaquim Armindo est composée de deux bâtiments de 28 logements sur un terrain situé entre la rue Pflimlin et la route de Colmar. 6 logements locatifs sociaux sont prévus dont 1 PLUS et 5 PLS dans un collectif avec 1 T2, 1 T3, 3 T4 et 1 T5.
- La résidence « ANDRES » située sur la parcelle 171 - section 8 au 111 rue Clémenceau se compose d'un collectif de 14 logements pour seniors et de 3 pavillons pour des familles comprenant 1 T1, 7 T2, 6 T3 et 3 T5. 17 logements locatifs sociaux doivent être construits dont 11 PLUS et 6 PLAI.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Colmar Agglomération concerne Colmar Agglomération, Colmar, Ingersheim, Turckheim, Horbourg-Wihr et Wintzenheim.

Une enveloppe de 364 000 € annuelle a été fixée. Le Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de Colmar Agglomération prévoit une aide possible des bailleurs sociaux plafonnée à 5000 € par logement, dont 2500 € provenant de Colmar Agglomération et 2500 € octroyés par la commune concernée par le projet, le principe étant une équivalence des subventions données par Colmar Agglomération et par la commune.

Geneviève SCHOFF : *Des questions ?*

Jean-Marie MULLER : *Vous savez qu'au niveau de l'opposition on n'a jamais été très favorables à ce genre de mesure. Surtout quand je vois ici que l'enveloppe prévue, le programme local de l'habitat de Colmar Agglomération prévoit et je reviens bien sur le terme prévoit une aide possible. Donc ce n'est pas une obligation. Je pense que nous allons voter contre ces subventions. C'est tout ce que j'ai à dire.*

*Monsieur le Maire sort de la salle du conseil municipal et ne participe pas au vote.*

**Le conseil municipal, par 24 voix pour et 4 voix contre :**

- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention de 15 000€ à Centre Alsace Habitat pour la réalisation de 6 logements locatifs sociaux pour la résidence « PFLIMLIN »,
- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention de 42 500€ à Centre Alsace Habitat pour la réalisation de 17 logements locatifs sociaux pour la résidence « ANDRES »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **5. Subvention exceptionnelle au jardin d'enfants Rudolph STEINER**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les jardins d'enfants accueillent les enfants âgés de 30 mois à 6 ans. Existant au niveau national, ce mode d'accueil constitue une offre pédagogique pour les parents contribuant à l'éducation, au développement ainsi qu'à l'intégration d'enfants en situation de handicap.

Les jardins d'enfants ont fait l'objet de plusieurs rapports permettant d'établir la solidité et le sérieux de ce type de structure. A ce propos, l'inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) a publié un rapport d'expertise sur « l'avenir des jardins d'enfants » en 2021 et relevait alors que ces structures proposaient un encadrement professionnel particulièrement important.

Or, en juillet 2019, la loi Blanquer dite « *Pour une école de la confiance* », instaure l'instruction obligatoire dès 3 ans dans une école maternelle. Les Jardins d'Enfants, grands oubliés de cette loi, ont 5 ans pour se transformer, soit en crèche, soit en école maternelle.

Le Jardin d'Enfants Rudolf Steiner de Logelbach entame donc un processus de transformation en école maternelle, qui se traduit par, sa voisine, permettant ainsi l'ouverture des nouveaux niveaux équivalents au cycle de maternelle.

Parallèlement, les jardins d'enfants du pays se mobilisent, principalement autour de la Fédération Nationale des Jardins d'Enfants (FNDJE), pour sensibiliser à leur combat. Un projet de loi est finalement voté par le parlement pour conserver les jardins d'enfants.

La loi du 2 avril 2024 visant à pérenniser les jardins d'enfants gérés par une collectivité publique ou bénéficiant de financements publics permet par dérogation à l'article L. 131-2 du code de l'éducation, que l'instruction obligatoire peut être donnée aux enfants âgés de trois à six ans dans un établissement d'accueil collectif recevant exclusivement des enfants âgés de plus de deux ans dit " jardin d'enfants " géré ou financé par une collectivité publique et qui était ouvert à la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

En concertation avec la CAF et la PMI, le Jardin d'Enfants abandonne le projet de fusion-absorption avec l'École Mathias Grünewald et la création d'un cycle de maternelle.

Toutefois, la CNAF, en juin 2024, indique précisément que « *la prestation de service PSU ne peut être versée que si le Jardin d'enfants perçoit une subvention d'une collectivité publique* », la CAF n'étant pas une collectivité publique. Ainsi, bien que répondant à tous les critères demandés par la CAF et la PMI, il est nécessaire que l'association bénéficie d'une subvention de fonctionnement.

Il s'agit donc d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500 € afin de permettre l'accès aux 85 enfants inscrits au Jardin d'enfants Rudolph STEINER pour la période scolaire 2024-2025.

Monsieur le Maire : *L'école Steiner avait un projet de fusion-absorption avec l'école privée hors-contrat «Mathias Grünewald». Or, la CNAF, en juin 2024, indique précisément que « la prestation de service PSU ne peut être versée que si le Jardin d'enfants perçoit une subvention d'une collectivité publique », la CAF n'étant pas une collectivité publique. Ainsi, bien que répondant à tous les critères demandés par la CAF et la PMI, il est nécessaire que l'association bénéficie d'une subvention de fonctionnement.*

*Il s'agit donc d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500 € afin de permettre l'accès aux 85 enfants inscrits au Jardin d'enfants Rudolph STEINER pour la période scolaire 2024-2025.*

### **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association Jardin d'enfants Rudolph STEINER,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **6. Subvention exceptionnelle à l'école de musique et de danse de Wintzenheim**

Rapporteur : Daniel LEROY

Le festival « *Azariste et le voyage des sens* » a été organisé du 29 Mai au 2 Juin 2024 à la base nautique de Colmar Houssen par l'Ecole de musique et de danse de Wintzenheim.

Le travail de préparation de ce spectacle a représenté plus de deux années d'efforts pour les musiciens et artistes comme pour les gestionnaires de la partie logistique et financière. « *Azariste et le voyage des sens* », fortement relayé par les médias, a permis de mettre sur le devant de la scène les valeurs et les capacités de l'Ecole de musique et de danse de Wintzenheim.

L'Ecole de musique et de danse de Wintzenheim a réussi à fédérer de nombreux ensemble musicaux, à savoir :

- L'Harmonie du Hohlandsbourg de Wintzenheim,
- L'Harmonie Colmarienne,
- La Musique Municipale d'Ammerschwihr,
- Le Chœur Desidela de Wintzenheim,
- Le Chœur Grain d'Phonie d'Ostheim.

Ce festival a rassemblé 60 bénévoles, 300 artistes professionnels et amateurs sur scène et 600 élèves de 28 classes des écoles du secteur de Colmar Agglomération et de la vallée de Munster avec 100 ateliers pédagogiques pour la réalisation d'une fresque de 60 m<sup>2</sup>.

Le coût total de la manifestation est de 268 512 €.

Malgré une météo peu favorable, 3500 visiteurs ont assisté aux 3 soirées du spectacle son et lumière et ont été conquis par la qualité artistique des représentations.

L'Ecole de musique et de danse de Wintzenheim a pu compter sur le soutien financier, outre celui de la Ville de Wintzenheim, de Colmar Agglomération, de la Région Grand Est, de la CEA et de 2 communes de la vallée de Munster portant les financements publics à hauteur totale de 44 750 €.

Les partenaires privés représentent une recette de 81 717€ et les ventes de tickets et la buvette un montant de 18 641 €.

Les prestations en nature fournis par des partenaires et mécènes représentent un montant total de 30 838 € (dont 10 000 euros de Colmar Agglo) et la valorisation du bénévolat se chiffre à 69 120 €. L'ensemble de ces recettes s'élève à 245 066 €.

Le budget du projet Azariste accuse donc un déficit de 23 445 €. Celui-ci est dû aux effets de la météo défavorable durant les 3 journées de représentations qui n'ont pas permis d'atteindre la jauge escomptée de 5000 spectateurs ce qui aurait permis un résultat financier positif.

La direction de l'école de musique s'est attelée dès la fin du festival à rechercher des financements complémentaires auprès de ses partenaires ou de la part de nouveaux donateurs afin de combler tout ou partie du déficit constaté mais ce travail s'avère délicat pour un projet déjà achevé.

Par ailleurs l'EMDW va devoir faire face dans les mois à venir à des départs à la retraite générant des coûts supplémentaires pour sa masse salariale. Le déficit du festival Azariste risque donc à terme de mettre en difficulté l'équilibre financier de l'école.

Conscients des répercussions en termes d'éducation musicale pour près de 300 élèves, d'emplois pour les professeurs, une attention particulière a été portée à la demande d'aide de l'Ecole de musique et de danse de Wintzenheim.

*Daniel LEROY : Il s'agit donc de l'école de musique pour son projet de festival Azariste qui n'a malheureusement pas bénéficié d'une météo très favorable lors du mois de mai avec des orages et de la pluie.*

*Le budget Azariste prévoyait une jauge minimum de 5000 spectateurs qui dû fait des trois soirs perturbés n'a pas pu être atteinte.*

*Ceci fait que lors du bilan financier, nous arrivons à un solde négatif d'un peu moins de 24 000 euros. Ce solde négatif devra être absorbé par des aides complémentaires diverses et aussi par des adaptations des budgets des années à venir.*

*Toutefois, l'école de musique est quand même un des fleurons des associations de la ville.*

*Cette année, en plus de ce déficit, l'école a des départs en retraite auxquels il faudra faire face et donc des dépenses relativement importantes.*

*Nous souhaitons que notre école puisse continuer de fonctionner normalement et c'est pour cela que nous avons regardé et avons eu une attention particulière à la demande qui a été faite d'une aide complémentaire de la ville pour aider au moins l'école de musique à ne pas avoir de problème cette année et de pouvoir assurer la rémunération de ses professeurs. En effet, si elle ne pouvait plus être assurée, cela engendrait l'arrêt des cours et la fin de l'école de musique. C'est quand même une des écoles de musique les plus renommées, ce serait un vrai souci.*

*Ils n'ont pas demandé qu'on leur attribue le complément comblant le déficit total bien sûr et nous n'aurions sûrement pas non plus acquiescé à cette hauteur-là. Mais c'est un coup de pouce qui est demandé pour leur tenir la tête hors de l'eau dans un premier temps et leur permettre en même temps de rechercher des financements complémentaires auprès de mécènes par des actions complémentaires aussi tout au long de l'année et par aussi une révision des tarifs dans les années à venir. Puisque les tarifs de l'école de musique sont relativement accessibles. Je n'aime pas dire le terme bas mais accessibles, ils n'ont pas été révisés depuis plusieurs années. De ce côté-là aussi une petite rehausse permettra d'éponger ce déficit.*

Considérant que le déficit du festival « Azariste et le voyage des sens » n'est pas engendré par des erreurs de gestion mais uniquement par des aléas climatiques,

Considérant l'intérêt de la commune de Wintzenheim à conserver une éducation musicale de qualité,

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000€ à l'association de l'école de musique et de danse de Wintzenheim,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**7. Subvention exceptionnelle à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Magnolias pour la réalisation d'un projet de végétalisation du jardin extérieur**

Rapporteur : Lucette SPINHIRNY

L'EHPAD des Magnolias dispose d'une capacité de 84 lits pour personnes âgées en perte d'autonomie. Il dispose d'un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places qui propose des activités aux personnes souffrant de troubles de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Le projet d'établissement prévoit d'exploiter toutes les surfaces pour développer des activités, y compris les espaces extérieurs. Le terrain du jardin extérieur a fait l'objet de travaux permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite :

- Nivellement afin de garantir une inclinaison de pente adaptée,
- Pose d'un enrobé permettant un accès aux résidents en fauteuils roulants,
- Installation de deux portails blancs à code mécanique pour sécuriser l'accès,
- Création d'un parcours de marche,
- Mise en œuvre de tapis de marche, d'une pergola et de bancs.

Le jardin est ouvert au Pôle d'activités et de santé adaptés (PASA) et aux activités de l'animatrice. Le jardin constitue l'un des poumons verts de l'établissement, avec le patio intérieur, pour des personnes dont les déplacements à l'extérieur restent complexes en raison de leur faible autonomie. Les familles peuvent aussi accompagner les résidents lors d'une promenade.

Le projet consiste à végétaliser le jardin extérieur, constituant également le moyen de créer une rencontre entre les résidents et les élèves du lycée du Pflifxbourg qui seront les auteurs de l'aménagement.

Les objectifs sont :

- La création d'un ombrage : le terrain est très ensoleillé et très chaud l'été. Des coins d'ombre autour des bancs et du parcours de marche seront créés.
- L'amélioration de l'esthétique du jardin avec la plantation de fleurs, d'arbustes et d'arbres destinés à créer des îlots de fraîcheur : Une attention particulière sera portée à l'utilisation de plantes d'agrément faiblement consommatrices en eau.
- L'installation d'un terrain de pétanque : les résidents ont plébiscité cet équipement. Ils participent en intérieur à un jeu de balles assimilé à de la pétanque en salle d'animation.
- La création de liens intergénérationnels : L'établissement a pris contact le lycée horticole du Pflifxbourg. L'aménagement du jardin fera l'objet d'un chantier pour la section Aménagement paysager du lycée horticoles lors de l'année scolaire 2024-2025. Ainsi, l'aménagement du jardin encouragera les rencontres intergénérationnelles entre les résidents et les lycéens de première, section aménagement paysager. Les élèves de première rencontreront les résidents afin d'en recueillir leurs besoins et leurs souhaits. Puis, ils présenteront plusieurs projets qu'ils soumettront aux résidents. Ces derniers voteront pour le projet à réaliser.

Le projet représente un investissement de 20 500 €. La commune est sollicitée pour une subvention de 3000 €.

*Jean-Marie MULLER : Juste une remarque concernant le terrain de pétanque. Est-ce qu'il y a beaucoup de résidents qui vont utiliser ce terrain ? C'est quand même un gros investissement par rapport aux 20 000 euros je pense.*

*Monsieur Le Maire : Non, non, ce n'est pas le plus cher. On essaye de mettre des choses en place même s'il n'y en a pas beaucoup qui jouent. Même s'ils ne sont qu'à deux ou trois mais au moins, ça change les idées. Et il y a les familles qui jouent avec leurs parents.*

*Je souris Monsieur MULLER, parce que je me dis qu'on prépare notre avenir en fait. Il faut dire juste deux-trois mots par rapport aux Magnolias. Nous avons une équipe, surtout l'équipe d'animation, avec bien sûr la directrice qui est vraiment super pour animer cet EHPAD et d'ailleurs dans tous les EHPAD, heureusement qu'il y a des animatrices sinon ça serait quand même long la journée. Je crois que c'est la première fois qu'on nous demande une subvention.*

*Monsieur le Maire, Madame Geneviève SCHOFF et Madame Mireille WEISS sortent de la salle du conseil municipal et ne participent pas au vote.*

**Le conseil municipal, par 26 voix pour :**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3000€ à l'EHPAD des Magnolias,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**8. Demande de subvention à la CeA au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour la rénovation extérieure de la salle de motricité Arc-en-Ciel**

Rapporteur : Luca BASSO

Les orientations budgétaires puis le budget 2024 ont inscrit une dépense prévisionnelle de 250 000 € pour la rénovation des locaux comprenant principalement la salle de motricité Arc-en-Ciel.

En effet, dans le cadre de la nécessaire isolation des bâtiments publics, il s'agissait de créer un point de départ de ces travaux d'amélioration. Or, avec la construction du nouvel accueil périscolaire, de par sa proximité, la salle de motricité Arc-en-Ciel se prêtait à constituer le commencement de cette rénovation.

L'extension formant un hexadécagone abrite la salle à rénover d'une emprise au sol de 115m<sup>2</sup>. La hauteur des façades existantes varie de 3,3 mètres à 3,9 mètres sur un linéaire de 34 mètres. Il y a onze châssis de 215x215 cm et une porte fenêtre de 215x275 cm.

La rénovation extérieure consiste au remplacement de tous les châssis, de la couverture existante, à la réhausse des acrotères béton et à la pose d'un nouveau complexe d'isolation et de bardage métallique en façade. Les travaux sont estimés à 187 000 € HT.

Une subvention peut être sollicitée auprès de la CeA au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

	<b>Montant HT</b>
Commune de Wintzenheim	177.000 €
Conseil Départemental	10.000 €
<b>Total</b>	<b>187 000 €</b>

Monsieur le Maire : *Merci. Est-ce qu'il y a des observations, des questions ?*

Christelle OHRESSER : *Nous sommes surpris de voir cette demande de subvention alors que le projet n'avait pas été présenté. Il a été présenté lundi, ficelé et déjà la demande de subvention, donc à ce titre, nous voterons contre.*

Monsieur le Maire : *D'accord, pas de problème, merci. Donc 25 pour je suppose, je me tourne vers mes collègues, tout le monde est d'accord ? Vous savez aujourd'hui, pour les subventions, il ne faut pas tarder. Quand j'entends ce que j'entends sur les budgets au niveau national, je peux vous dire qu'on a peut-être du souci à se faire. Tant qu'on peut prendre, il faut encore vite prendre cette année. C'est comme ça.*

**Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :**

- **APPROUVE** le projet de rénovation extérieure de la salle de motricité Arc-en-Ciel ainsi que son plan de financement,
- **SOLLICITE** une subvention à la CeA au titre du Fonds de Solidarité Territoriale de 10 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **9. Demande de subvention auprès du ministère des armées pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Wintzenheim**

Rapporteur : Patrice DUSSEL

Le gouvernement, le Ministère des Armées et la Mission Libération (groupement d'intérêt public créé à cette fin) ont décidé de donner un éclat particulier aux cérémonies de commémoration de la Libération qui se dérouleront dans les collectivités de France.

Associée à Colmar Agglomération, la Ville de Wintzenheim a souhaité s'intégrer dans cette organisation. Ainsi plusieurs actions sont prévues dans l'esprit insufflé par la Mission Libération, afin de partager l'histoire collective et d'honorer celles et eux qui ont souffert et combattu pour libérer la France.

Les festivités se composeront de plusieurs évènements :

- **Une exposition** du vendredi 31/01/25 au lundi 03/02/25 au Gymnase scolaire : Afin d'organiser au mieux l'exposition pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, l'UNSOR, l'UNC et le CMA collaborent pour la gestion de l'exposition avec les conseils de la Société d'Histoire. L'exposition se déroulera sur 4 jours pour permettre la visite des scolaires.  
Par ailleurs, Wintzenheim participera également à l'exposition de Colmar Agglomération au Parc des expositions du vendredi au dimanche avec des planches de photographies sur la libération.
- Colmar Agglomération va mettre en place le **convoi de la Liberté** consistant en un défilé de véhicules anciens de l'époque dans l'ensemble des communes de l'agglomération. Il est prévu une remise de gerbe lors de ce convoi.
- **La cérémonie patriotique** de la Libération aura lieu le jour anniversaire de la commune de Wintzenheim soit le 02 février 2025. Après la cérémonie, les invités se déplaceront en cortège rue Clémenceau jusqu'au Parvis des Malgré-nous où une gerbe sera déposée. Deux écoles primaires, l'école Mathias Grünwald, le lycée horticole, l'ITEP et l'Espace d'animations de l'Arthuss participeront également. Une délégation de la Ville allemande jumelée de Mönchsee sera présente.
- Pour rester dans l'esprit de la Libération et offrir un moment de souvenir et de détente, **un concert** sera organisé et mettra en scène le Groupe musical Les « Marie-Claire » avec des chansons des années 40.

Pour la Ville de Wintzenheim, le budget prévisionnel des festivités du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération s'élève à 5000€.

Le gouvernement a prévu une enveloppe de soutien aux projets qui seront labellisés locaux et éducatifs, permettant aux préfets d'accorder l'attribution d'une subvention aux actions les plus significatives par rapport aux objectifs définis dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

En qualité de porteur d'un projet dont la labellisation est en cours, la Ville de Wintzenheim a la possibilité d'adresser une demande de subvention à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin à hauteur de 25% des dépenses.

*Patrice DUSSEL : Dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de l'Alsace en général et de Wintzenheim en particulier, nous mettons en place, en collaboration avec Colmar Agglomération, différentes manifestations pour commémorer ce moment et cette libération.*

*Il y a quatre actions qui seront menées : des expositions à Wintzenheim qui seront ouvertes aux scolaires, une exposition au parc des expositions dans le cadre de Colmar Agglomération et un défilé, le convoi de la liberté, un défilé de véhicules d'époque. Et la cérémonie patriotique qui aura lieu le 02 février 2024.*

*Pour cette manifestation, la ville vote un budget de 5000 euros pour les manifestations et nous pouvons demander une subvention à hauteur de 25% des dépenses.*

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le programme des festivités du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Wintzenheim,
- De solliciter une subvention auprès de l'Etat de 1250 € soit 25% du montant des dépenses,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**10. Approbation de la vente des parcelles 67b et 68d section 27 à l'entreprise S.I.S. Angot et fils**

Rapporteur : Benoit FREYBURGER

L'entreprise ANGOT et Fils est située rue de l'Orge dans la zone d'activité de Logelbach. Elle a racheté le bâtiment de l'entreprise HUG qui a cessé son activité.

Elle souhaite pouvoir étendre le bâtiment existant. Pour pouvoir réaliser le parking nécessaire à l'extension de la construction actuelle, l'entreprise ANGOT a proposé d'acquérir une partie des parcelles situées entre l'entreprise anciennement HUG et la piste cyclable.

La commune est propriétaire des parcelles section 27 n°431 de 3,83 ares et 434 de 6,17 ares. Le terrain a été divisé pour céder les parcelles 67b de 1,53 ares (issue de la parcelle 431) et 68d (issue de la parcelle 434) de 2,46 ares. Il s'agit de céder 3,99 ares situés en zone UEa du PLU.

L'Inspecteur des Finances Publiques a évalué la parcelle issue de cette division à 25 000 €.

Jean-Marie Muller : Une question. Si j'ai bien compris, ce sont les 4 parcelles grises ?

Assemblée : deux.

Jean-Marie Muller : Que devient la piste cyclable ?

Monsieur le Maire : Elle reste, elle ne bouge pas. On se bat assez pour les pistes cyclables, ce n'est pas pour les vendre.

Vu l'avis du Domaine du 01 juillet 2024 sur la valeur de la parcelle issue de la division évaluée à 25 000 €,

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la vente des parcelles 67b d'une surface de 1,53 ares et 68d d'une surface de 2,46 ares (et leur numérotation cadastrale définitive à venir) à l'entreprise ANGOT et Fils, ou à toute société qui s'y substituerait, au prix de 25 000 €, les frais de notaire et tous frais annexes étant à la charge de l'acquéreur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 3 : Plan des parcelles 67b et 68d section 27

**11. Approbation de la convention de mise à disposition de 3 agents de la commune de Wintzenheim auprès du SIVOM du canton de Wintzenheim**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le SIVOM du canton de Wintzenheim assure des compétences liées à la gestion du COSEC et au Relais Petite Enfance.

Afin d'assurer le fonctionnement de cette structure, il a été proposé que 3 agents de la commune de Wintzenheim assurent les missions courantes afin de permettre la continuité du service public. La convention a été proposée en 2022 et renouvelée en 2023 pour 3 agents. Elle s'achève le 31 décembre 2024.

Il est prévu 90 heures annualisées par agent. Un forfait de 1100 € sera versé mensuellement par le syndicat à la ville de Wintzenheim. Les modalités de la mise à disposition du personnel figurent dans la convention présentée en annexe.

La convention doit être renouvelée pour les 3 agents qui continuent à assurer la gestion courante selon les besoins de chaque domaine de compétences.

*Monsieur le Maire : Vous avez déjà délibéré en 2022 et renouvelé en 2023. La convention doit être renouvelée pour les 3 ans. Vous savez que c'est la mise à disposition, du fait qu'il y a des agents qui sont partis en retraite et malheureusement un agent, le directeur qui est décédé. Les membres du SIVOM n'ont plus souhaité embaucher mais plutôt prendre des vacances. Il y a 3 agents : Madame LINS, Monsieur HAFFNER et Madame WAGNER pour les ressources humaines.*

#### **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition des agents selon les conditions exposées dans la convention ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Annexe 4 : Projet de convention de mise à disposition de 3 agents de la commune de Wintzenheim auprès du SIVOM de Wintzenheim*

## **12. INFORMATIONS**

- Autorisations d'urbanisme
- Manifestations
- Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

### **Autorisations d'urbanisme : Denis ARNDT**

MARRA Giovanni : Construction d'un local de bureaux, un showroom, un garage et un hangar - 13, rue des Champs - LOGELBACH

KALKAN Nuh : Construction de 2 maisons individuelles avec garages accolés - 18 & 18A, rue des Acacias

SCI AU PIED DU VIGNOBLE : Démolition partielle d'un bâtiment annexe - 10, rue de la Victoire

SCHALK François : Construction en bois d'une annexe comportant un garage deux-roues et un abri de jardin - 18, rue Pasteur - LOGELBACH

TEKIN Tungay : Création d'une terrasse - modification d'une fenêtre en porte-fenêtre - ravalement et peinture façades - changement des menuiseries extérieures - 3, rue de la Gare - LOGELBACH

KNITTEL Jean-Christophe : Installation d'un conduit de cheminée en façade - 7, rue des Remparts

MARTINI Cyril : Création d'une terrasse. Mise en place d'une Isolation thermique extérieure avec peinture - Agrandissement, création et changements des fenêtres et réfection de la toiture - 11, rue Feldkirch

FLORENTZ Jean-Claude : Ravalement de façade - 2, rue Etroite

MARCHAL Christophe : Encastrement en façade d'un coffret ENEDIS - 2, rue de la Petite Porte

MINOT Adrien : Remplacement de la couverture, ajout de deux fenêtres de toit 78\*98cm, déplacement des panneaux solaires sur la toiture de la grange. Modification de la clôture sur rue par la suppression du portail et du pilier intermédiaire - 22, rue du Maréchal Joffre

ASSOCIATION PETIT ESCARGOT : Modification de la clôture existante, création d'une clôture et d'un portillon et modification de l'accès PMR - 11, rue de la Vallée

PIERREL Emilie : Création d'un velux avec volet solaire dans une chambre existante - 43, rue du Dr Albert Schweitzer

KAENNEL Marie-Antoinette : Division en vue de construire - 79, rue du Maréchal Joffre

KLINGER-ZIND Claude : Aménagement d'une terrasse et rénovation de l'escalier d'accès à la maison - 126, rue Clemenceau

HOWALD Olivier : Dépose et pose de caissons d'égouts, mise en place de zinguerie, enrobage de conduite de cheminée, nettoyage de la toiture et peinture des façades - 4, rue des Tulipes

HEIMBURGER Pascal : Extension d'une terrasse existante - 39, rue du Maréchal Joffre

JOLY Louise : Remplacement des tuiles, gouttières et fenêtre de toit - 35, rue des Trois-Châteaux

ROBIAL Nicolas : Installation de panneaux photovoltaïques - 56, rue du Dr Albert Schweitzer

SCI MARTINI : Changement de fenêtres. Création de fenêtres de toit et de chiens assis. Suppression des cheminées. Modification du portail d'entrée - 10, rue de l'Hôpital

France RENOV HABITAT : Installation de 20 panneaux photovoltaïques en sur imposition - 99, rue Clemenceau

FREYBURGER Benoit : Remplacement des plaques en fibrociment du carport par du bac acier - 25, rue Feldkirch

HERRBACH Jean-Marie : Isolation et peinture des façades - 11, rue du Marchal Joffre

MONTI Marcel : Pose de poteaux métalliques pour soutenir un grillage - 36, rue du Tiefenbach

PEPIN Eric : Réalisation d'une clôture composée d'un mur bahut en béton surmonté de lames en bois - 5, route des Cinq Châteaux

DALL'O Jérémy : Installation de 8 panneaux solaires 4 côté EST et 4 côtés OUEST - 13A, rue Jean Monnet – LOGELBACH

EDF ENR : Installation d'un générateur photovoltaïque d'une superficie de 12 m<sup>2</sup> - 2, rue de Walbach LA FORGE

HUBER Florence : Remplacement de la porte de garage et de la porte d'entrée - 115, route de Colmar

COMMUNE DE WINTZENHEIM : Ouverture d'une fenêtre (2100mmx1100mm) façade Sud Ecole élémentaire "Les Cèdres" - 9, rue Herzog - LOGELBACH

KLING Eric : Mise en place d'une pergola bioclimatique - 6, rue du Cerf

GOUJON Alain : Installation de 8 panneaux photovoltaïques (4 panneaux sur la façade EST et 4 panneaux sur le façade OUEST) - 6c, rue des Trois Epis

POLYTECH : Pose de panneaux photovoltaïques - 5A, Chemin du Herrenpfad

BUECHER Lionel : Rénovation de toiture - 21, rue Oberlinden

LORBER Pierre-Louis : Ravalement des façades - 9, rue Feldkirch

REMOND Vivien : Installation photovoltaïques - 8, rue des Saules

BUCKEL Stéphane : Isolation extérieure - 3, rue du Lavoir

UHL Jacky : Suppression d'une partie de la clôture afin d'y créer un portail - 107, route de Colmar

COMMUNE DE WINTZENHEIM : Rénovation extérieur de la salle de motricité de l'école maternelle Arc-en-Ciel - 3, rue Aloyse Meyer

CASIMMO : Ravalement de façades et rénovation de couverture - rue du Lavoir

KUNTZ Stéphane : Remplacement d'une porte de service par une porte vitrée - 16a, rue de la Croix Blanche

JOLY Louise : ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) sur murs extérieurs + mise en peinture - 35, rue des Trois-Châteaux

PILOTELLE Thierry : Isolation et peinture façades, changement menuiseries, peinture du muret de clôture - 23, rue des Bleuets

*Christelle OHRERSSER : Page 11, je vois que la commune a déposé ou a déjà le permis concernant la rénovation extérieure de la salle de motricité. Je voulais juste savoir si c'est déjà accordé. Si on avait pu voir un projet ?*

*Monsieur le Maire : Si c'est là, c'est accordé.*

Christelle OHRERSSER : Donc ça date déjà d'avant les vacances.

**Manifestations** : Daniel LEROY

<b>SEPTEMBRE 2024</b>		
28 et 29	14h à 19h 10h à 18h	Exposition de Wintzen'arts – Gymnase scolaire
29	17h	Concert intime de musique des Amis de la Chapelle Herzog – Eglise de Logelbach
<b>OCTOBRE 2024</b>		
02	20h	Concert Les Frangins Lindecker Trio – Auditorium de l'Arthuss
05 et 12 06 et 13	20h 15h	Représentations théâtrales des Copains d'abord « Crise d'otages » - Salle Laurentia
06	8h à 13h	Bourse aux vêtements de Petit Escargot - Halle des fêtes
06	19h	Représentation de la Vallée des Contes - Auditorium de l'Arthuss
19	20h15	Concert de la Croche Chœur avec le groupe Salto vocal - Eglise de Logelbach
19 et 20	10h à 19h	Exposition avicole – Halle des fêtes
23	15h	Spectacle jeune public Compagnie Matic - Auditorium de l'Arthuss
27	10 h à 19 h	12 <sup>ème</sup> édition de la Fête d'Automne - Halle des fêtes
<b>NOVEMBRE 2024</b>		
03	09 h à 17 h	21 <sup>ème</sup> Bourse Bandes Dessinées et multi-collections - Halle des fêtes
06	20h	Concert Malaka - Auditorium de l'Arthuss
12 au 17		Forum sur le harcèlement de la MJC du Cheval Blanc - Halle des fêtes
14	19h	Conseil municipal
16	10h	Inauguration du périscolaire
23 et 24	09 h à 17 h	Salon Geek de l'association Music story - Halle des fêtes
29 30 et 1er	14h à 19h 10h à 19h	Marché de Noël – Halle des fêtes Inauguration vendredi à 17h
30 et 1er	A partir de 16h	Tournoi des vétérans du Judo-club – Pôle sportif
30	20h	Concert du Clair de Noël de Desidela – Eglise de Logelbach
<b>DECEMBRE 2024</b>		
1er	17h	Concert du Clair de Noël du Chœur d'hommes d'Alsace – La Chapelle
04	20h	Concert Les Escrocs du Swing – Auditorium de l'Arthuss
06	16h	Animation de la St Nicolas, rue Clemenceau et halle des fêtes pour Wintzenheim et Cour du groupe scolaire de Logelbach
07	11h	Cérémonie officielle de la Sainte Barbe – Cour école Dame Blanche
07 et 08	13h à 20h	Marché de Noël – Parvis de l'Eglise de Logelbach
08	17h	Concert du Clair de Noël du Gospel Rejoicing – Eglise de Logelbach
09	16h	Don de sang – salle Laurentia
12	19h	Conseil municipal

Daniel LEROY : Je voudrais juste rappeler les choses principales. Notamment, l'exposition de Wintzen'art qui va avoir lieu ce week-end. Je vous conseille d'aller voir cette belle exposition. Puis le concert des amis de la chapelle Herzog qui organisent un concert intime de musique à l'église de Logelbach, dimanche à 17 heures. Voilà pour les choses les plus proches.

*Il faut aussi signaler car ça ne figure pas dans la liste que la compagnie des vrillés aura des représentations théâtrales les 15, 16 novembre à 20 heures et le 17 novembre à 15 heures. Avec une pièce qui s'appelle « Souricière » qui est une pièce d'Agatha Christie si je ne me trompe.*

*Pour le 4 décembre également, le concert dans le cadre de la saison culturelle, ce ne sont pas « les escrocs du swing » mais « les aeroswingeurs » qui sont la continuité des « escrocs du swing ».*

*Pour le reste si vous avez des questions, bien sûr on peut répondre.*

### **Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23, et en application de la délibération du 23 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre à savoir :

1. **Modifications d'affectation des propriétés communales** : aucune décision
2. **Réalisation des emprunts** : aucune décision
3. **Marchés passés** :

<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant_TTC</b>	<b>Emission</b>
AUGUSTO	REALISATION D'UN BLASON - JUMELAGE	1050	12/06/2024
BELTA	CARTOUCHES ENCRE MAIRIE	1488	12/06/2024
RIVOLIER	ACHAT MUNITIONS ENTRAINEMENT POLICE MUNICIPALE	1426,97	12/06/2024
MANUTAN COLLECT	BACS A LIVRE POUR ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	499,92	13/06/2024
GESCIME	MAINTENANCE FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE DU LOGICIEL GESCIME	1191,85	13/06/2024
EIFFAGE ENERGIE	REPLACEMENT CENTRALE DALI - POLE SPORTIF	3860,72	13/06/2024
VERVER EXP	ALSTROEMERIA PRE-CULTIVES JAUNE ET VIOLET	1440,38	13/06/2024
STIHLE SAV	FOURNITURES CHAUFFERIE ET CTA ENTRETIEN - POLE SPORTIF	1822,18	13/06/2024
FAC-SIMILE ALSA	FORFAIT IMP CANON 1ER ETAGE POUR ARRETES AU 19/05/24 AU 18/08/24	23,88	13/06/2024
AIRTECH SOLU-01	MAINTENANCE DU SYSTEME DE DESENFUMAGE 2024 - POLE SPORTIF	780,89	13/06/2024
DIAC LOCATION	LOCATION BATTERIE VOITURE ZOE FD-222-FR JUIN 2024	71,48	13/06/2024
WMD DIFFUS	FOURNITURES ARTS PLASTIQUES - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	452,7	13/06/2024
HOLCIM BETONS	CONCASSES POUR VOIRIE	106,22	13/06/2024
FOUSSIER	SURETE FOUILLOT A50 POUR POLE SPORTIF	39,62	13/06/2024
ATELIERS CLOR R	FOURNITURES D'ADHESIFS NOIR HAUTEUR 100MM POUR VOIRIE	217,8	13/06/2024
WINTZEDIS	8 BOUTEILLES DE GAZ POUR DESHERBAGE	216,3	13/06/2024
WINTZEDIS	UN CABLE D'ALIMENTATION TV POUR ARTHUSS	7,99	13/06/2024
ADELYA	NETTOYANT VITRES / LAVETTES / PAPIER HYGIENE DIVERS BATIMENTS	272,1	13/06/2024
COLMAR EAU	CURAGE DE 2 SIPHONS A LA CASERNE DES POMPIERS	142,8	13/06/2024
ORANGE-01	ENFOUISSEMENT DU RESEAU ORANGE RUE DE FELDKIRCH A WINTZ	1993,55	13/06/2024
ESPACE PRO TECH	TUNIQUE BLEUE	28	13/06/2024
ESPACE PRO TECH	CHAUSSURES DE SECURITE	100	13/06/2024
TOPCOLOR	PLANCHE ADHESIF ET PAPIERS	239,47	13/06/2024
ORANGE NANCY	BOITE VOCALE SERVICE TECHNIQUE SUITE CHANGEMENT HORAIRES	105,19	13/06/2024
VIALIS SAEM	INSTALLATION SYSTEME CASD VIDEOPROTECTION 2023	5082	18/06/2024
VIALIS SAEM	MAINTENANCE CURATIVE VIDEOPROTECTION 2022-2023	8148,6	18/06/2024
TP SERVICE	REPARATIONS RENAULT MASTER FY-631-CL	3048,6	18/06/2024
VIALIS SAEM	DEPOSE DU CARREFOUR PROVISOIRE COLMAR / BOULEAU	1962	18/06/2024
VIALIS SAEM	LOCATION MENSUELLE CARREFOUR ROUTE COLMAR / RUE DU BOULEAU	2652	18/06/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
KUNEGEL	TRANSPORT TELLURE - STE MARIE AUX MINES - ECOLE DAME BLANCHE	232	18/06/2024
JECKERT B	SANDWICHS POUR BENEVOLES - ELECTIONS	450	18/06/2024
BOULANGERIE SCH	BRETZELS ET KOUGELHOPFS CEREMONIE PATRIOTIQUE	160,08	18/06/2024
PIANOS ADES PRE	ACCORD PIANO LE 11/06/2024	160	18/06/2024
TP SERVICE	REPARATIONS PIAGGO 6778-YX-68	615,25	18/06/2024
TP SERVICE	REPARATIONS RENAULT CB-718-HF	365,3	18/06/2024
ROSE ET FILS	REPLACEMENT FILTRES - CANTINE DE LOGELBACH	932,4	18/06/2024
FOUSSIER	NETTOYANT MOUSSE PU TECHPRO 500ML POUR DIVERS BATIMENTS	17,12	18/06/2024
FOUSSIER	FIX'ALL TURBO BLANC CARTOUCHE 290ML - PARC HERZOG	19,44	18/06/2024
ACC	AMPOULE IODE 12V - POUR BALAYEUSE	13,75	18/06/2024
CENTRE GEST MOS	COTISATION MISSION RCPD 2024 COMMUNE DE WINTZENHEIM	725,83	20/06/2024
KUNEGEL	TRANSPORTS PISCINE MUNSTER - ECOLE DAME BLANCHE MAI 2024	435	20/06/2024
KUNEGEL	TRANSPORTS PISCINE MUNSTER - ECOLE DAME BLANCHE AVRIL 2024	290	20/06/2024
ECOLE DE M	TRANSPORT - SPECTACLE AZARISTE - ECOLE DAME BLANCHE	200	20/06/2024
EVE RISQUE	VERIFICATION ANNUELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - POLE SPORTIF	640,8	20/06/2024
CHEMINETTE	RAMONAGE EFFECTUE LE 27/05/2024 - APP DE WINTZENHEIM	79,39	20/06/2024
AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLES DE GAZ ATELIERS	18,41	20/06/2024
DES DEUX AILES	OUVRAGES POUR ECOLE LES CEDRES	119,04	20/06/2024
VET PRO	PANTALON ELASTHANE EPI	126	20/06/2024
WILLY LEISSNER	PRISE FICHE 230V - RDV AUX JARDINS DU 1ER AU 02/06/24	7,8	20/06/2024
ADELYA	SEAU 6L ORIGO POUR ATELIERS	60,05	20/06/2024
CASTORAMA	STORE A LABELLES POUR SERVICE TECHNIQUE - MAIRIE WINTZENHEIM	233,5	20/06/2024
ADELYA	DEGRAISSANT FRITES - RDV AUX JARDINS DU 1ER AU 02/06/24	55,12	20/06/2024
ADELYA	ATOM LESSIVE ECOLABEL 5L ET DETERGENT - DIVERS BATIMENTS	494,44	20/06/2024
ORANGE NANCY	MAINTENANCE DES SERVICES MI COLLAB ET STANDARD MAIRIE ANNEXE	58,46	20/06/2024
ORANGE NANCY	MAINTENANCE DES SERVICES MI COLLAB ET STANDARD MAIRIE WINTZ	1712,18	20/06/2024
HABECKER	RACLAGE DE DIVERS CHEMINS FORESTIERS - FORET COMMUNALE	4800	27/06/2024
TORREGROSSA	REPARATION FUITE D'EAU APRES COMPTEUR - ARTHUSS	2220	27/06/2024
BODET	REPLACEMENT ROULEMENTS + SEMELLES DES CLOCHES - EGLISE LOG	2330,4	27/06/2024
HAAG SAS GROUPE	PIECES DETACHEES POUR EPAREUSE	1625	27/06/2024
KUNEGEL	TRANSPORT PISCINE - ECOLE LES CEDRES LOGELBACH - MAI 2024	290	27/06/2024
WC LOC	LOCATION WC - MANIFESTATION RDV AUX JARDINS LE 1ER ET 2/06/24	716,93	27/06/2024
ALSA EVENT	LOCATION SONO - FETE DE LA MUSIQUE LE 21/06/24	665,88	27/06/2024
AGRIVALOR	TRAITEMENT DES DECHETS VERTS EN VRAC MAI 2024	335,66	27/06/2024
PHARMACIE	PHARMACIE POUR ECOLE LES CEDRES	134,05	27/06/2024
MISTRAL-01	PC PORTABLE DELLE - LATITUDE 5540	1556,4	02/07/2024
AZUR FM CULTURE	ADHESION SERVICE MPCAM ASSOCIATIF DU 01/06/24 AU 31/05/25	1652,2	02/07/2024
FREPPPEL EDAC	GAZETT'INFOS N°21	1738	02/07/2024
ECOMUSEE TEXTIL	SORTIE SCOLAIRE ECOMUSEE - ECOLE MATERNELLE LOG - NEFLE	1094	02/07/2024
SOGELINK	FORFAIT ANNUEL DICT.FR - SERVICE TECHNIQUE	1140	02/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS PEUGEOT 2008 - POLICE MUNICIPALE	3706,8	02/07/2024
FREPPPEL EDAC	AFFICHES A4 - FETE DE LA MUSIQUE 2024	99,6	02/07/2024
SCHOEPFER XAVIE	VINS POUR DEUX TOURS ELECTIONS LEGISLATIVES	145,92	02/07/2024
CAVES DU CHALET	BOISSONS - ELECTIONS LEGISLATIVES	105,27	02/07/2024
MISTRAL-01	MAINTENANCE SOLUTION FLEX BACKUP PRO SERVEUR MAI 2024	354	02/07/2024
MISTRAL-01	SOLUTION SURVEILLANCE FLEX ANTISPAM MAI 2024	72	02/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS LINDNER CV-672-VK	364,33	02/07/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
TP SERVICE	REPARATIONS PIAGGO PORTER 853-ZV-68	196,09	02/07/2024
CHEMINETTE	RAMONAGE EFFECTUE LE 12-13-14-18/06/24 - DIVERS BATIMENTS	648,91	02/07/2024
CHEMINETTE	RAMONAGE EFFECTUE LE 14/06/2024 - ARTHUSS	38,88	02/07/2024
COLMARIENN	CURAGE D'UN BAC A GRAISSES - SALLE UNGERER	279,67	02/07/2024
JMK	CURAGE / NETTOYAGE PERISCOLAIRE - CANTINE LOGELBACH	572,1	02/07/2024
STIHLE SAV	DEPANNAGE SUR VANNE ECS - FUITE - POLE SPORTIF	83,4	02/07/2024
STI BUREAUTIQUE	MAINTENANCE SERVICE GED DU 15/06/2024 AU 14/09/2024	418,33	02/07/2024
EASYTIS	2 TABLEAUX 3 MURS SONORES INTERACTIFS - ECOLE MAT WINTZ	248,4	02/07/2024
EURE FILMS ADHE	FOURNITURES POUR LES LIVRES DES DEUX RELAIS LECTURE	339,38	02/07/2024
CASTORAMA	PANNEAU BOIS CLOTURE POUR RUE DE LA CHAPELLE	39,9	02/07/2024
CASTORAMA	RAIL POUR RIDEAU - SERVICE TECHNIQUE MAIRIE	79	02/07/2024
SANISITT	FOURNITURES POUR CHAUFFE-EAU - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	583,9	02/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	SOYDOR RAPID EXTRA BLANC 1L - BUREAU MAIRIE WINTZENHEIM	83,5	02/07/2024
WINTZEDIS	FOURNITURES PILES RECHARGEABLES TELEPHONES FILIAIRES - MAIRIE	42,5	02/07/2024
WINTZEDIS	8 BOUTEILLES DE GAZ POUR DESHERBAGE	247,2	02/07/2024
BERNER	FOURNITURES DIVERSES - DIVERS BATIMENTS	155,22	02/07/2024
ADELYA	DSE DETERGENT SURODORANT ROSE 5L - DIVERS BATIMENTS	51,8	02/07/2024
RAPPO SEBASTIEN	SCULPTURE D'UN BLASON - JUMELAGE PONT DU CASSE	600	03/07/2024
MATHIEU FAYAT	FEUX ARRIERE DROIT BALAYEUSE	135,8	03/07/2024
SCHINDLER	MAINTENANCE ASCENSEUR POLE MEDICAL LOGELBACH	534,26	08/07/2024
LOCAM	LOCATION 1 DAE PATRIOT CONNECT POLE MEDICAL LOGELBACH	223,2	08/07/2024
ORONA EST	MAINTENANCE ASCENSEUR POLE SPORTIF 3EME TRIMESTRE 2024	334,85	08/07/2024
BELTA	FORFAIT MAINTENANCE IMPRIMANTE DU 27/06/2024 AU 27/09/2024	601,2	08/07/2024
DIAC LOCATION	LOCATION BATTERIE VOITURE ZOE FD-222-FR JUILLET 2024	71,48	08/07/2024
FOUSSIER	TETIERE LONGUE INOX - PARC HERZOG	20,44	08/07/2024
BLEGER JUS	CIMENT GRIS 25KG POUR VOIRIE	46,49	08/07/2024
BLEGER JUS	CIMENT GRIS 25KG POUR VOIRIE	29,05	08/07/2024
SIGNATURE	PANNEAUX VOIRIE	290,14	08/07/2024
FOUSSIER	SANGLE POUR VEHICULE	3,22	08/07/2024
FOUSSIER	SERRURE DE PORTAIL - ECOLE MATERNELLE LOGELBACH	127,07	08/07/2024
FOUSSIER	VERROU A VISSER / BEQUILLE DOUBLE - PARC HERZOG	40,39	08/07/2024
FOUSSIER	VERROU A VISSER - PARC HERZOG	36,28	08/07/2024
ADELYA	EMBOUCHURE - ECOLE DAME BLANCHE ET ALETIERS	125,08	08/07/2024
ADELYA	GANTS VINYL BLANC - DIVERS BATIMENTS	211,27	08/07/2024
ADELYA	GRILLE URINOIRE - ECOLE DE DAME BLANCHE	102,74	08/07/2024
HEINTZ HEN	CLE EN LAITON - JUMELAGE	291,6	08/07/2024
BERNER	MASTIC BLANC - DIVERS BATIMENTS	57,77	08/07/2024
BLEGER JUS	SIKAFLEX PRO BEIGE - POLE MEDICAL WINTZENHEIM	9,58	11/07/2024
ARBOREST	ACOMPTE 3 ABATTAGE ET FACONNAGE CUBAGE BORD DE CHEMIN	2783,66	11/07/2024
DISCHGANG	EXPLOITATION FEUILLUS ET TRAVAUX DIVERS FORET COMMUNALE	13035,22	11/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT SORTIE WESSERLING - PROJET NEFLE - ECOLE MAT LOG	928	11/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT VERS COLLEGE - ECOLE LES CEDRES	67,5	11/07/2024
LIRE DEMAIN	OUVRAGES POUR ECOLE LES CEDRES	292,26	11/07/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL PEDAGOGIQUE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	415,72	11/07/2024
MAJUSCULE HISLE	10 RAMETTES PAPIER BLANC A4 - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	44,4	11/07/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL PEDAGOGIQUE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	210,54	11/07/2024
FORALES MAURUTT	POSE D'UNE POMPE D'ARROSAGE - STADE DE FOOT	3414	11/07/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
MANUTAN COLLECT	FOURNITURES POUR PROJET NEFLE - ECOLE MATERNELLE DE LOG	6523,97	11/07/2024
EUROVIA AL	REFECTION DE VOIRIE - GIRATOIRE RUE OTTO DIX - RUE CIMETIERE LOG	47628	11/07/2024
FORALES MAURUTT	FORAGE D'UN PUIITS POUR LE TERRAIN D'HONNEUR DU STADE DE FOOT	7792,8	11/07/2024
SANDMASTER	NETTOYAGE DE SOL DIVERS AIRES DE JEUX 2024	11193,24	11/07/2024
OTIS	PORTE SECTION PORTIS LDT ENTRETIEN POUR POMPIERS	1102,54	11/07/2024
HYGIEN 3D	DEPOUSSIERAGE GAINES VENTILATION MOTEUR D'EXTRACTION ARTHU	4525,19	11/07/2024
ATELIERS CLOR R	POSE DE PLAQUES SIGNALETIQUES BUREAUX MAIRIE	3719,4	11/07/2024
JARDINS DU PFLI	VEGETAUX DE FLEURISSEMENT 2024	2947,89	11/07/2024
GUSTAVE MULLER	FOURNITURES DE GANIVELLES TERRAIN DU BODEN	1120,5	11/07/2024
HIRTZ	GAZOLE NON ROUTIER	2406	11/07/2024
FREPPPEL EDAC	AFFICHES - BUREAUX DE VOTE	152,4	11/07/2024
WINTZEDIS	STOCK ALIMENTAIRE POUR LES DEUX RELAIS LECTURE	39	11/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS PEUGEOT BOXER PLATEAU AX-449-TJ	511,9	11/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS CAMION BENNE FB-541-TP	58,36	11/07/2024
GARAGE LAUBER	REPARATIONS KANGOO II EY-807-MA	127,5	11/07/2024
COLMAR EAU	CURAGE DE LA STATION DE RELEVAGE ARTHUSS JUIN 2024	153,3	11/07/2024
COSEEC	PRESTATIONS MECANIKES ETE 2024 - TERRAIN FOOTBALL ANNEXE	160,06	11/07/2024
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION ETE 2024 - TERRAIN FOOTBALL ANNEXE	294,84	11/07/2024
COSEEC	PRESTATIONS MECANIKES ETE 2024 - TERRAIN D'HONNEUR	622,44	11/07/2024
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION ETE 2024 - TERRAIN D'HONNEUR	687,96	11/07/2024
FREPPPEL EDAC	PLANCHES DE 360 ETIQUETTES RONDES ADHESIVES RELAIS LECTURE	93,6	11/07/2024
PROLIANS SCHMER	CHAUSSURES DE SECURITE EPI	68,66	11/07/2024
PROLIANS SCHMER	CHAUSSURES DE SECURITE EPI	68,66	11/07/2024
SAGOS	DIVERSES FOURNITURES POUR JOURNEE CITOYENNE 2024	104,11	11/07/2024
SAGOS	DIVERSES FOURNITURES - MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	37,03	11/07/2024
SAGOS	BASE CETOL BLANC PRO POUR ATELIERS	42,53	11/07/2024
BLEGER JUS	CONE PE ORANGE FLUO POUR ESPACES VERTS	42,08	11/07/2024
MICHEL ETS GUNS	FIL CF3 PRO POUR ESPACES VERTS	107,95	11/07/2024
BUREAU VALLEE	FAUTEUIL COMPUTER - ATHUSS	280	11/07/2024
CHAMPION	CADENAS POUR STADE SAINT GILLES	21,48	11/07/2024
ADELYA	GANT VINYL / COMPRIMES CHLORE - POUR DIVERS BATIMENTS	595,51	11/07/2024
WINTZEDIS	CONCERTS DU 12 ET 13/06/2024 - CATERING	48,77	11/07/2024
COLMARIENN	POSE POTEAU INCENDIE + VANNE D'ISOLEMENT RUE AUGUSTE SONTAG	2822	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT DU 30/05/24 - BASE NAUTIQUE	1500	17/07/2024
SVP	HONORAIRES DU 01/07/2024 AU 30/09/2024 CONTRAT INTEGRAL	2432,34	17/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS TRACTEUR JOHN DEERE CY-940-CV	2082,22	17/07/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL PEDAGOGIQUES - ECOLE LES CEDRES	1200,92	17/07/2024
LIMA SERVICES	NETTOYAGE SALLE UNGERER ET SALLE LAURENTIA JUIN 2024	554,4	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT HAUT-KOENIGSBOURG LE 27/06/24 - ECOLE DAME BLANCHE	300	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT PISCINE - ECOLE LES CEDRES LOGELBACH - JUIN 2024	435	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT SORTIE AU LINGE LE 28/06/24 - ECOLE LES CEDRES	413	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE MATERNELLE DE WINTZENHEIM DU 25/06/24	88	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT HUNAWIHR LE 14/06/24 - ECOLE DAME	230	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT ECOMUSEE LE 10/06/24 - ECOLE DAME BLANCHE	164	17/07/2024
KUNEGEL	TRANSPORT MUTTERSCHOLTZ LE 21/06/24 - ECOLE DAME BLANCHE	195	17/07/2024
MEDIARUN	SPOTS TOP MUSIC 2024 - 7 CAMPAGNES - DU 14 AU 21/06/24	332,3	17/07/2024
JECKERT B	BRETZELS / CROISSANTS / KOUGELHOPFS PR ELECTIONS LEGISLATIVES	239,56	17/07/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
JECKERT B	MINIS VIENNOISERIES POUR REUNION GENDARMERIE	15	17/07/2024
WINTZEDIS	CAFE POUR REUNION DU MAIRE	33,1	17/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS TONDEUSE ISEKI SKG356H	881,64	17/07/2024
MAJUSCULE HISLE	RAMETTE PAPIER A4 - ECOLE DAME BLANCHE	140,4	17/07/2024
MAJUSCULE HISLE	MODULE 5 TITOIRES - ECOLE DAME BLANCHE	64	17/07/2024
AMAZON BUSINESS	COUVERTURES ALBYCO TRANSPARENTES FORMAT A4 POUR MAIRIE	5,99	17/07/2024
AMAZON BUSINESS	POCHETTES ET FEUILLES POUR PLASTIFIEUSE POUR MAIRIE	94,84	17/07/2024
AMAZON BUSINESS	POCHETTES PLASTIFIEUSE ALBYCO POUR MAIRIE	19,8	17/07/2024
FIDUCIAL BUREAU	FOURNITURES ADMINISTRATIVES POUR MAIRIE	621,97	17/07/2024
VET PRO	PANTALON HV ELASTHANNE PROFESSIONNEL	63	17/07/2024
HORMALYS	TOILE HORS SOL VERTE - ESPACES VERTS	94,52	17/07/2024
HORMALYS	FILM ETIRABLE / AGRAFES PAILLAGE - ESPACES VERTS	99,77	17/07/2024
AGRIVALOR	TRAITEMENT DES DECHETS VERTS EN VRAC JUIN 2024	412,59	17/07/2024
WINTZEDIS	PILES ALCALINES POUR MAIRIE	38,4	17/07/2024
WINTZEDIS	PILES POUR ATELIERS	43,6	17/07/2024
ACC	PILES RECHARGEABLES ET MINIFUS - ECOLE DAME BLANCHE	34,17	17/07/2024
BERNER	FOURNITURE D'UNE PINCE RIVETER A LEVIER POUR ATELIERS	240	17/07/2024
TRESORERIE PRIN	REPRISE PAR HAAG PIAGGO 853-ZV-68	4200	18/07/2024
CENTRE ANALYSE	ANALYSE D'EAU CHALET APP	959,41	18/07/2024
CENTRE ANALYSE	ANALYSE D'EAU CHALET APP	52,18	18/07/2024
CENTRE ANALYSE	ANALYSE D'EAU CHALET APP	290,88	18/07/2024
EIFFAGE ENER-02	DEPANNAGE DU SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES AU DOJO	561,6	18/07/2024
AUTO-ECOLE CECA	JOURNEE LITTLE DRIVER VACANCES DE PRINTEMPS	400	18/07/2024
M LYLIAN ALTMAY	INTERVENANT POUR INITIATION DE FOOTBALL FREESTYLE	500	18/07/2024
SICA 68	INTERVENANT CROSSFIT ET STRUCTURE GONFLABLE VACANCES HIVER	550	18/07/2024
MONTAGNE ESCALA	INITIATION ESCALADE AVEC INTERVENANTS - VACANCES SCOLAIRES	160	18/07/2024
TME ASCENSEURS	MAINTENANCE ASCENSEUR POLE MEDICAL WINTZENHEIM	611,2	25/07/2024
FREPPPEL EDAC	INVITATIONS HOMMAGE INCENDIE LA FORGE	82,8	25/07/2024
KRICK HUBERT	BOUTEILLES DE CREMANT POUR STOCK CAVE	906,3	25/07/2024
MG FIL	REUNION DE LANCEMENT EN WEBCONFERENCE	900	25/07/2024
RISO FRANC	MAINTENANCE DU DUPLICOPIEUR DU 01/07/2024 AU 30/09/2024	28,92	25/07/2024
PYRESCOM	MAINTENANCE AVI DEFIBRILATEUR GYMNASSE SCOLAIRE	144	25/07/2024
AP COLMAR	REPARATIONS PEUGEOT GN-869-YR	64	25/07/2024
AP COLMAR	RECHERCHE DE PANNE ET REPARATION PARTNER EJ-140-XN	111,82	25/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS GRUE PALFINGER PK7501SLD	385,21	25/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS GRUE PALFINGER PK7501SLD	286,16	25/07/2024
GARAGE LAUBER	REPARATIONS RENAULT MASTER FY-631-CL	221,48	25/07/2024
D.S. CONTROLE	CONTROLE TECHNIQUE RENAULT KANGOO EY-807-MA	81	25/07/2024
KILOUTOU	LOCATION GROUPE ELECTROGENE POUR RDV AUX JARDINS	428,16	25/07/2024
HAAG SAS GROUPE	FOURNITURES DE PIECES POUR EPAREUSE	106,85	25/07/2024
WINTZEDIS	8 BOUTEILLES DE GAZ POUR DESHERBAGE	247,2	25/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	PANTEX / COMBINAISONS JETABLES - ECOLE DAME BLANCHE	203,34	25/07/2024
WURTH	CHEVILLES PLASTIQUES POUR DIVERS BATIMENTS	37,96	25/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	HYDROVELOURS / SOYDOR / PRIMWOOD - ECOLE DAME BLANCHE	377,36	25/07/2024
WINTZEDIS	DIVERSES FOURNITURES INFORMATIQUES POUR MAIRIE	57,97	25/07/2024
RDV360.COM - WA	ABONNEMENT GESTION RDV CNI ET PASSEPORT SERVICE ETAT CIVIL	1188	25/07/2024
MISTRAL-01	MISE A JOUR 2022 SERVEUR VIRTUEL GED	2302,8	25/07/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
ALSACE MIC	ABONNEMENT ANNUEL ANTIVIRUS ESET ENDPOINT ENCRYPTION	1876,2	25/07/2024
RHONE ALPES SIG	TRACAGE DE JEUX SUR SOL PVC - GYMNASSE SCOLAIRE	2760	25/07/2024
CPE ENERGIES	FOURNITURE DE 1510 L DE FIOUL - CHALET APP	1866,36	25/07/2024
2M FERMETURES	POSE DE DEUX PORTES EN ALUMINIUM - GYMNASSE SCOLAIRE WINTZ	9284,93	25/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS CITROEN BERLINGO 5189-XQ-68	480,84	31/07/2024
TP SERVICE	REPARATIONS KANGGO II EY-807-MA	37,67	31/07/2024
SATD EQUIP	KIT DE CORDAGE POUR BALANCOIRE - SQUARE DES ANCIENNES ECOLES	296,3	31/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	SOYDOR RAPID BASE 1L - ECOLE DAME BLANCHE	34,82	31/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	SOYDOR RAPID BASE 1L - ECOLE DAME BLANCHE	76,08	31/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	PROGOLD LINERS 12L ET ACRYLIQUE PEINTURE - ECOLE DAME BLANCHE	26,12	31/07/2024
PPG DISTRIBUTIO	SOYDOR RAPID BASE 1L - ECOLE DAME BLANCHE	41,26	31/07/2024
ROYER 68 AUTOCA	TRANSPORTS - COLMAR / GERARDMER / HUNINGUE / LAUTERBOURG	1320	06/08/2024
AUTOCARS TAXI J	TRANSPORT COLO ETE 2024 - DU 22 AU 26/06/24 - CHAUX DES CROTENAY	2179	06/08/2024
TP SERVICE	REPARATIONS TRACTEUR JOHN DEERE CY-940-CV	1765,91	06/08/2024
NGE PAYSAGES	POSE DE RESSORTS - PARC HERZOG	1105,2	06/08/2024
BC GRAPHICS	PLAQUE EN PMMA POLYCARBONATE POUR RDV AUX JARDINS	1326	06/08/2024
MEDIARUN	SPOTS TOP MUSIC 2024 - 7 CAMPAGNE - DU 5 AU 12/07/24	332,3	06/08/2024
CHR ALSACE - CO	DETARTRAGE ET REGLAGE MACHINE A CAFE - HALLE DES FETES	86,4	06/08/2024
AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLES DE GAZ ATELIERS	18,41	06/08/2024
GRAVIERE D	BETON VOIRIE	217,42	06/08/2024
OUEST VEND	FOURNITURE DE BALAIS POUR BALAYEUSE AZURA	512,83	06/08/2024
HEINTZ HEN	CLEF POUR POLE SPORTIF	78,64	06/08/2024
PPG DISTRIBUTIO	SOYDOR / PROGOLD / PATEX POUR ECOLE DAME BLANCHE	80,45	06/08/2024
PL DIFFUSION	LAMPIONS POUR LE 12/07/24	258,14	06/08/2024
BERNER	POMPE DE NETTOYAGE ET FOURNITURES POUR DIVERS BATIMENTS	663,8	06/08/2024
ADELYA	CREME A RECUPER POUR DIVERS BATIMENTS	164,62	06/08/2024
WAKALASE	SORTIE WAKALASE VAGUES ARTIFICIELLES A CERNAY - ETE 2024	272	06/08/2024
RUC COLMAR	ACHAT DE LIVRE POUR RELAIS LECTURE LOGELBACH	497,94	08/08/2024
RUC COLMAR	ACHAT DE LIVRES POUR RELAIS LECTURE WINTZENHEIM	504,21	08/08/2024
RUC COLMAR	ACHAT DE LIVRES POUR RELAIS LECTURE	999,69	08/08/2024
FORUM SIRIUS	MAINTENANCE ET ASSISTANCE MODULE VENTE EN LIGNE ORION	1410	09/08/2024
MISTRAL-01	CREATION D'UNE ADRESSE MAIL	108	09/08/2024
FORUM SIRIUS	MAINTENANCE LOGICIEL BILLETERIE ARTHUSS	422,9	09/08/2024
WINTZEDIS	COQUE IPHONE	24,99	09/08/2024
WINTZEDIS	2 COQUES POUR TELEPHONES SAMSUNG A54	59,98	09/08/2024
LIMA SERVICES	NETTOYAGE SALLE LAURENTIA JUILLET 2024	277,2	09/08/2024
DIAC LOCATION	LOCATION BATTERIE VOITURE ZOE FD-222-FR AOUT 2024	71,48	09/08/2024
RUC COLMAR	OUVRAGES ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - ECOLE LES CEDRES	237,87	09/08/2024
RUC COLMAR	OUVRAGES GRAMMAIRE ET MATHS - ECOLE LES CEDRES	111,99	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	TAPIS AVEC DESSIN VILLE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	203,72	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	FOURNITURES PEDAGOGIQUES - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	256,43	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	379,48	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	612,56	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL PEDAGOGIQUE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	257,94	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE DAME BLANCHE	296,62	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE DAME BLANCHE	149,86	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE DAME BLANCHE	131	09/08/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE DAME BLANCHE	233,22	09/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE DAME BLANCHE	257,22	09/08/2024
HORMALYS	TRANSPLANTOIR / AGRAFFES PAILLAGE / TOILES / ESPACES VERTS	263,74	09/08/2024
BLEGER JUS	PLAQUE SOUBASSEMENT POUR PARC ACKER	52,64	09/08/2024
BLEGER JUS	PULVERISATEUR VITON POUR VOIRIE	63,78	09/08/2024
ALSACE ARR	FOURNITURES POUR ARROSAGE AUTOMATIQUE ESPACES VERTS	127,56	09/08/2024
HAIES VIVES D'A	PLANTS / PROTECTION PAYSANET POUR ESPACES VERTS	800,5	09/08/2024
PROLIANS SCHMER	FOURNITURES POUR VOIRIE ET CHAUSSURES DE SECURITE EPI	98,92	09/08/2024
CHAMPION	TAPIS POUR SALLE LAURENTIA ET JUGULAIRE / CASQUE DE CHANTIER	57,12	09/08/2024
FRANS BONH	RACCORD POUR STADE DE FOOT	315,48	09/08/2024
FOUSSIER	CUTTER / LAMES / DISQUE TRONC - DIVERS BATIMENTS	43,08	09/08/2024
FOUSSIER	SERRURES POUR EGLISE NOTRE DAME ASSOMPTION LOGELBACH	144,54	09/08/2024
FOUSSIER	FERME-PORTE ET FOURNITURES EGLISE NOTRE DAME ASSOMPTION	385,46	09/08/2024
FOUSSIER	ROULETTES A PLATINE PIVOTANTES - ECOLE MATERNELLE WINTZ	270	09/08/2024
FOUSSIER	SIPHON EVIER PLASTIQUE POUR PERISCOLAIRE LOGELBACH	8,65	09/08/2024
FOUSSIER	DISQUE LAMELLE POUR PERISCOLAIRE LOGELBACH	4,88	09/08/2024
FOUSSIER	ROULETTES STANDARDS POUR ATELIERS	59,26	09/08/2024
FOUSSIER	ADHESIF DOUBLE FACE POUR DIVERS BATIMENTS	48,8	09/08/2024
FOUSSIER	AVENTOS ET ATTACHES CADRES - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	88,42	09/08/2024
ENERGYS BATTERI	BATTERIE POUR AUTOLAVEUSE ARTHUSS	297,94	09/08/2024
BLEGER JUS	TRAPPE DE VISITE ALU POUR ARTHUSS	54,12	09/08/2024
BLEGER JUS	AEROSOL MULTI MATERIAUX POUR STADE DE FOOT	11,84	09/08/2024
SANISITT	DIVERS MATERIAUX POUR STADE DE FOOT	571,94	09/08/2024
BATIBOIS	MDF BLANC / TROIS PLIS EPICEA - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	175,38	09/08/2024
FREPPPEL EDAC	MARQUAGE LOGO POUR VEHICULES - ATELIERS	202,8	09/08/2024
EGLINSDOER	MANCHON DE JONCTION POUR STADE DE FOOT	7,16	09/08/2024
CHAMPION	TOURNIQUET MARSEILLAIS POUR JUMELAGE PONT DU CASSE	23,22	09/08/2024
CHAMPION	CORDAGE / SERRE CABLE POUR STADE DE FOOT	77,87	09/08/2024
ABRY ARNOLD	STORE BANDES VERTICALES POUR BUREAU MAIRIE	292	09/08/2024
ADELYA	PRODUIT POUR LA PLONGE CONCENTRE - DIVERS BATIMENTS	51,82	09/08/2024
COMPAGNIE DES J	SPECTACLE JEUNE PUBLIC P'TIT LOUP DU 28/02/24	844	09/08/2024
GRAVIERE D	BETON POUR VOIRIE	1101,19	09/08/2024
LOCAM	LOCATION 1 DAE PATRIOT CONNECT POLE MEDICAL WINTZENHEIM	223,2	13/08/2024
MSV MARQUAGE SI	SIGNALISATION HORIZONTALE RUE OTTO DIX	1124,04	20/08/2024
CLIMA FROID	ENTRETIEN ANNUELLE 2024 DES CLIMATISEURS DE LA MAIRIE	1890	20/08/2024
EURE FILMS ADHE	COMMANDE MATERIEL POUR LES DEUX RELAIS LECTURE	1007,66	20/08/2024
FUCHS BOU	150 SANDWICHS POUR LEGISLATIVES DU 07/07/24	427,28	20/08/2024
FUCHS BOU	COMMANDE DE PAINS SURPRISES - HOMMAGE INCENDIE LA FORGE	362,18	20/08/2024
TP SERVICE	REPARATIONS BALAYEUSE MATHIEU MC 200	711,22	20/08/2024
LRT LES RECYCLE	DEBLAIS TERREUX	446,21	20/08/2024
HOLCIM BETONS	PSPVRD VOIRIE	82,61	20/08/2024
NATHAN	MAXI MAGNETS POUR ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	29	20/08/2024
RUC COLMAR	OUVRAGES POUR ECOLE LES CEDRES	21,84	20/08/2024
BLUE PISCINE	PRODUITS CHLORE ET DESINFECTANT POUR LES FONTAINES	139	20/08/2024
HOLCIM BETONS	DESABLEUR POUR VOIRIE	82,61	20/08/2024
WINTZEDIS	8 BOUTEILLES DE GAZ POUR DESHERBAGE	247,2	20/08/2024
PROLIANS SCHMER	CYLINDRE POUR GYMNASSE	309,12	20/08/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
HEINRICH C	REHAUSSE BETON POUR STADE MUNICIPAL	253,49	20/08/2024
FOUSSIER	ROULETTES STANDARDS POUR ATELIERS	67,87	20/08/2024
PPG DISTRIBUTIO	SOYDOR RAPID EXTRA BLANC 1L POUR ECOLE MATERNELLE WINTZ	32,22	20/08/2024
PPG DISTRIBUTIO	COMUS MAGNETIQUES POUR ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	113,02	20/08/2024
PPG DISTRIBUTIO	TUYAU HP / JEU 2 TAMIS POUR DIVERS BATIMENTS	259,64	20/08/2024
PUBLIMARK	BACHE AVEC LOGO WINTZENHEIM POUR FETES+ CEREMONIES	78	20/08/2024
WINTZEDIS	FOURNITURES DE NAPPES	5,72	20/08/2024
UPSILONE	BATTERIE POUR CINEMOMETRE POLICE MUNICIPALE	331,9	22/08/2024
AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLES DE GAZ ATELIERS	18,41	26/08/2024
TP SERVICE	LOCATION VEHICULE POUR ENROBEE - VOIRIE	378,34	26/08/2024
ELECTIS BURKLE	CACHE-PRISES DE COURANT POUR LES DEUX RELAIS LECTURE	8,26	26/08/2024
ELECTIS BURKLE	SUPPORT A GRIFFES + PLAQUE DE FINITION + - ECOLE DAME BLANCHE	47,78	26/08/2024
TP SERVICE	TOURILLON A BILLE + EAU DEMINERALISEE +VEHICULES ESPACES VERTS	12,76	26/08/2024
LOCAM	LOCATION 1 DAE PATRIOT CONNECT POLE MEDICAL LOGELBACH	223,2	27/08/2024
RHINCLIMATISATI	MAINTENANCE ANNUELLE 2024 CLIM POLE MEDICAL WINTZENHEIM	1059,66	27/08/2024
LOCAM	LOCATION 1 DAE PATRIOT CONNECT POLE MEDICAL WINTZENHEIM	223,2	27/08/2024
HERTZOG REVETEM	REFECTION DU SOL - SALLE DE REUNION DE L'ECOLE DAME BLANCHE	4265,76	27/08/2024
LOCAM	LOCATION 5 DAE PATRIOT CONNECT ET 5 ELECTRODES PEDIATRIQUE	1116	27/08/2024
CYCLAMEN	COLO ETE PENSION COMPLETE DANS CHALET GENTIANE	7607,5	27/08/2024
FUCHS BOU	CROISSANTS / BREZELS / KOUGELHOPFS POUR LES ELECTIONS	216,8	27/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL PEDAGOGIQUE- ECOLE DAME BLANCHE	118,01	27/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE - ECOLE DAME BLANCHE	188,71	27/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL PEDAGOGIQUE - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	199,7	27/08/2024
MAJUSCULE HISLE	MATERIEL SCOLAIRE CE1 / CE2 - ECOLE DAME BLANCHE	168,37	27/08/2024
AMAZON BUSINESS	KIT PLANNING MURAL POUR MAIRIE DE WINTZENHEIM	260,27	27/08/2024
MYL ET UN SOINS	INTERVENANT COIFFURE ET MAQUILLAGE - VACANCES ETE 2024	149	27/08/2024
STIHLE SAV	DEPANNAGE SUR CLIM POLE MEDICAL LOGELBACH	540	29/08/2024
STIHLE SAV	CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE 9 RUE CLEMENCEAU POLE MEDICAL WINTZ	1331,48	29/08/2024
QUAD MOTO CYCLE	VELOS ELECTRIQUES POLICE MUNICIPALE	6000	29/08/2024
OTIS	REPLACEMENTS GALETS DE GUIDAGES CASERNE DES POMPIERS	287,62	29/08/2024
MISTRAL-01	IMPRIMANTE POUR LES SAPEURS POMPIERS DE WINTZENHEIM	562,8	29/08/2024
ROYER 68 AUTOCA	SORTIE EUROPA PARK ETE 2024 LE 08/07/24 - ENTREES ET TRANSPORT	1025,2	29/08/2024
BEST OF SANTE	MAINTENANCE DEFIBRILLATEURS - ARTHUSS - DOJO - SQUARE HERZOG	1863,6	29/08/2024
KIENLEN PIZZA S	CAMION PIZZA POUR FETE DE LA MUSIQUE 21/06/24	230	29/08/2024
STI BUREAUTIQUE	MIGRATION GED SUITE CHANGEMENT SERVEUR	991,26	29/08/2024
MISTRAL-01	SOLUTION SURVEILLANCE ANTISPAM ET SOLUTION FLEX BACKUP PRO	427,8	29/08/2024
LA COULEUR ZEBR	MAINTENANCE SITE INTERNET DU 20/03/24 AU 20/03/25	780	29/08/2024
BNP PARIBAS	LOCATION EZ GED DU 01/09/2024 AU 30/11/2024	552	29/08/2024
WURTH	RIVETS STANDARDS POUR DIVERS BATIMENTS	75,6	29/08/2024
BOULANGER MAG 5	ACHAT D'UNE TELEVISION POUR LA CASERNE DES POMPIERS	99	29/08/2024
HORMALYS	CANISSE BAMBOU / ROSEAU FENDU POUR ESPACES VERTS	108	05/09/2024
AGRIVALOR	TRAITEMENT DES DECHETS VERTS EN VRAC JUILLET 2024	823,43	05/09/2024
MICHEL ETS GUNS	REPARATIONS SUR DEBROUSSAILLEUSE / SOUFFLEUR FOURNITURES	371,02	05/09/2024
SCHAECHTEL	FOURNITURE DE PIECES DETACHEES POUR TONDEUSE	236,16	05/09/2024
SCHAECHTEL	KIT DE REPARATION POUR ESPACES VERTS	172,32	05/09/2024
HEINRICH C	ANNEAU BETON POUR STADE DE FOOT	113,66	05/09/2024
BATIBOIS	MOBILIER EN KIT ECOLE DAME BLANCHE	2173,2	09/09/2024

Tiers	Objet	Montant_TTC	Emission
CASTORAMA	ABRI DE JARDIN - PROJET NEFLE- ECOLE MATERNELLE LES NENUPHARS	1499	09/09/2024
CASTORAMA	ABRI DE JARDIN ECOLE DAME BLANCHE	1499	09/09/2024
BATIBOIS	PLAN DE TRAVAIL - MOBILIER EN KIT POUR ECOLE DAME BLANCHE	420,11	09/09/2024
BATIBOIS	VERNIS POUR CHANTIER ECOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL	69,23	09/09/2024
BATIBOIS	STRATIFIE METAL ET COLLE POUR POLE SPORTIF	181,46	09/09/2024
FOUSSIER	SERRURE PETIT COFFRE POUR ECOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL	16,16	09/09/2024
FOUSSIER	POIGNEE / EMBASE / PIED PLASTIQUE POUR ECOLE DAME BLANCHE	502,1	09/09/2024
FOUSSIER	BUTEE PORTE INOX POUR ECOLE DAME BLANCHE	43,91	09/09/2024
BLEGER JUS	SABLE ROULE LAVE POUR CHALET APP	106,6	09/09/2024
BLEGER JUS	FEUTRE GEOTEXTILE POUR CHALET APP	141,6	09/09/2024
FOUSSIER	GACHE POUR CASERNE DES POMPIERS	67,15	09/09/2024
FOUSSIER	BUTOIR ALU ET BUTEE PORTE POUR POLE SPORTIF	17,7	09/09/2024
DIAC LOCATION	LOCATION BATTERIE VOITURE ZOE FD-222-FR SEPTEMBRE 2024	71,48	09/09/2024
CASTORAMA	EVIER INOX POUR ECOLE DAME BLANCHE	84,8	09/09/2024
IMS SERVICES	CONTRAT DE MAINTENANCE SIGNALISATION LUMINEUSE	591,6	09/09/2024

**Marché de travaux pour la rénovation extérieure de la salle de motricité de l'école maternelle de Wintzenheim** : (Actes d'engagement signés le 07/08/2024)

Lot 1 : Démolition / Gros-œuvre :	ZENNA	24 370.00 € HT
Lot 2 : Etanchéité/ Bardage		En cours € HT
Lot 3 : Menuiserie extérieure aluminium	JACOB	67 893.00 € HT

**Marché de travaux de restauration de la Chapelle Herzog** : (Actes d'engagement signés le 04/09/2024)

Lot 1 : Echafaudage – maçonnerie pierre de taille :	FLB	372 893.75 € HT
Lot 2 : Charpente- couverture	CHANZY PARDOU	122 788.26 € HT
Lot 3 : Serrurerie traditionnelle – fer forgé	GIAMBERINI	60 560.50 € HT
Lot 4 : Restauration des décors peints	MESCLA	45 505.00 € HT

**Marché de travaux de la rue Hirn** : (Actes d'engagement signés le 19/07/2024)

Lot 1 : Voirie :	LINGENHELD	478 230.45 € HT
Lot 2 : Réseaux secs	ETPE	55 550.99 € HT

**Marché Assurance Dommages aux biens** : Attributaire : GAN Assurances – 27 054,53 €/an Contrat annuel

Modification des tarifs des concessions du cimetière :

Surface	Nature	Durée de location	Tarif unitaire
Concession de terrain 2m <sup>2</sup>	Acquisition ou renouvellement	15 ans	250€
		30 ans	500€
Concession de terrain 4m <sup>2</sup>	Acquisition ou renouvellement	15 ans	400€
		30 ans	800€
Concession de terrain 5m <sup>2</sup> (double)	Acquisition ou renouvellement	15 ans	650€
		30 ans	1300€
Cavurne au sol (3 ou 4 urnes)	Acquisition ou renouvellement	15 ans	600€
		30 ans	1200€
Colombarium (3 ou 4 urnes)	Acquisition ou renouvellement	15 ans	700€
		30 ans	1400€

## Locations de salles :

### SALLE UNGERER

05/09/2024 : Obsèques - Location pour un montant de 150 euros

### HALLE DES FETES

13/07/2024 : Course Run'heures d'Allure - Location pour un montant de 350 euros

21/07/2024 : Association d'Airsoft - Location pour un montant de 250 euros

01/09/2024 : Marché aux puces du Tarot club - Location pour un montant de 250 euros

07 et 08/09/2024 : Bourse aux vêtements du Hand ball club - Location pour un montant de 125 euros

21 et 22/09/2024 : Salon de l'automobile du Crédit Mutuel de Munster - Location pour un montant de 1700 euros

### CLUB HOUSE SAINT GILLES

28/06/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

30/06/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

06/07/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

27/07/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 100 euros

17/08/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 200 euros

14/09/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

21/09/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

### CHALET APP

21/06/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 200 euros

14/07/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 200 euros

23/07/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

27/07/2024 : Fête de famille - Location pour un montant de 250 euros

### ARTHUSS

05 au 07/07/2024 : Spectacle des Copains d'abord - Location pour un montant de 1140 euros

4. Création des régies comptables : aucune décision

5. Délivrances des concessions dans les cimetières :

#### **Ancien cimetière de Logelbach :**

05/09/2024 : Renouvellement de la concession Section D – Tombe 32 pour une durée de 15 ans pour un montant de 250€.

#### **Ancien cimetière de Wintzenheim :**

06/06/2024 : Renouvellement de la concession Section G – Tombe 46 pour une durée de 30 ans pour un montant de 320€.

15/06/2024 : Renouvellement de la concession Section F – Tombe 80 pour une durée de 15 ans pour un montant de 400€.

18/07/2024 : Renouvellement de la concession Section G – Tombe 127 pour une durée de 30 ans pour un montant de 500€.

16/07/2024 : Renouvellement de la concession Section G – Tombe 129 pour une durée de 15 ans pour un montant de 400€.

05/08/2024 : Renouvellement de la concession Section F – Tombe 8-9 pour une durée de 15 ans pour un montant de 650€.

08/08/2024 : Renouvellement de la concession Section A – Tombe 34 pour une durée de 15 ans pour un montant de 400€.

29/08/2024 : Achat de la concession Section G – Tombe 32 pour une durée de 15 ans pour un montant de 650€.

**Nouveau cimetière de Logelbach :**

27/06/2024 : Achat de la concession Section C – Tombe 23 pour une durée de 15 ans pour un montant de 160€.

12/08/2024 : Renouvellement de la concession Section A – Tombe 66 pour une durée de 15 ans pour un montant de 250€.

**Nouveau cimetière de Wintzenheim :**

14/08/2024 : Renouvellement de la concession Section K – Tombe 001 pour une durée de 15 ans pour un montant de 250€.

05/09/2024 : Renouvellement de la concession Section H – Tombe 054 pour une durée de 15 ans pour un montant de 250€.

10/09/2024 : Achat de la concession Section J – Tombe 11 pour une durée de 15 ans pour un montant de 250€.

**Espace cinéraire de Wintzenheim :**

12/06/2024 : Achat de la cavurne 33 pour une durée de 15 ans pour un montant de 250€. (Ancien tarif avant nouvel arrêté du 12/07/2024)

08/08/2024 : Renouvellement de la cavurne Bloc C - Case 01 pour une durée de 15 ans pour un montant de 700€.

18/08/2024 : Renouvellement de la cavurne Bloc C - Case 05 pour une durée de 30 ans pour un montant de 1400€.

**6. Dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :** aucune décision

**7. Aliénations de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :** aucune décision

**8. Frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts :**

ADVEN honoraires d'avocat –Analyse sur l'outrage - 1056,00 € - 20/08/2024

ADVEN honoraires d'avocat –mémoire en défense suite recours au fond contre la décision d'opposition – 1920€  
08/08/2024

**9. Reprises d'alignement :** aucune décision

**10. Actions en justice ou de la défense de la commune :** aucune décision.

**11. Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5000€ :** aucune décision

**12. Réalisation des lignes de trésorerie jusqu'à 500.000 € :** aucune décision

**13. Renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre :** aucune décision

*Monsieur le Maire : Nous arrivons au terme de notre conseil municipal.*

*Vous avez les dates des conseils municipaux : le 14 novembre et le 12 décembre. Est-ce qu'il y aurait des questions ?*

*Christelle OHRESSER : Concernant les frais et honoraires des avocats, pour les deux positions Adven pour 1056 et 1920 vous pouvez nous dire ce qu'il en est ?*

Monsieur le Maire : En ce qui concerne les 1056 euros, je voulais justement vous en parler. Vous avez porté plainte, Monsieur MULLER, Monsieur CHERY, Madame OHRESSER, Monsieur KLINGER-ZIND, par rapport à ce que j'ai dit du fait que je ne voulais pas boire après le conseil municipal avec des hypocrites. Vous avez porté plainte, moi à partir du moment qu'on porte plainte contre le Maire, il est tout à fait normal que je me défende. Continuez à porter plainte et ça coutera de l'argent à la collectivité. Cette affaire a été classée sans suite mais ça a quand même coûté 1056 euros.

Christelle OHRESSER : D'accord, donc vous avez utilisé la protection fonctionnelle et nous à notre tour on aura aussi le droit d'utiliser la protection fonctionnelle dans le cadre de la défense.

Monsieur le Maire : Il n'y a pas de contentieux pour l'instant, donc c'est juste un conseil.

Christelle OHRESSER : Non, non.

Monsieur le Maire : Ce n'était pas une protection mais un conseil. Maintenant je ne me gênerai plus. Systématiquement quand j'aurai des outrages, je prendrai un avocat, ça coûtera ce que ça coûtera. Les habitants de Wintzenheim, verront. Il n'y a aucun problème de ce côté-là, moi ça ne me dérange plus mais il n'y a aucune raison quand on se fait tout le temps taper dessus de ne pas être défendu.

Deuxième chose, parce qu'on parle de ça, sur les réseaux sociaux, j'ai vu qu'on avait un peu tapé sur la DGS, parce qu'elle utilisait la voiture de service. Là aussi on a pris un avocat, comme on sait que vous êtes procéduriers, on va maintenant pratiquement avoir un avocat qui va s'installer à la mairie.

Je le dis simplement quand Madame LEVI-TOPAL m'a fait part de son accident et qu'elle ne pouvait plus conduire avec un pied cassé à moins d'avoir une voiture automatique. Plutôt que de la laisser à la maison en maladie, j'ai pris immédiatement un arrêté pour l'autoriser à prendre la voiture de service. Ce n'est pas une voiture de fonction, c'est une voiture de service. C'est un droit de remisage pour du domicile-travail, vu avec le centre de gestion. Au moins Madame LEVI-TOPAL n'a pas coûté cher à la sécurité sociale, ni à la commune puisque c'est une voiture électrique.

Il faut arrêter car là aussi j'aurais pu me retourner contre vous, en disant regardez ce qui sort sur les réseaux sociaux.

Vous êtes toujours, toujours en train de semer le doute. On est obligés de se justifier sur tout. Mais maintenant c'est fini, je prends un avocat. Ça coutera ce que ça coutera à la collectivité et c'est fini.

Vous vouliez dire quelque chose sur cette affaire ?

Christelle OHRESSER : Oui, oui. Moi je m'étonnais juste car l'article du CGCT L-20212318-1-1 qui prévoit que selon les conditions fixées par une délibération annuelle, l'organe délibérant peut mettre un véhicule à disposition de ses membres et de ses agents. Donc on pense qu'une délibération n'aurait pas été inutile et elle aurait pu être mise à l'ordre du jour de ce conseil ou au prochain. Merci.

Monsieur le Maire : Là on s'est aussi renseigné, un arrêté du Maire suffisait. Si vous voulez que je prenne une délibération début d'année pour dire que toute l'année s'il y a un problème, au moins l'affaire sera réglée. Ça ne me pose pas de problème.

Autre chose ?

Jean-Marie MULLER : Concernant les dépenses de marchés passés, sur les trois mois, ce sont les dépenses qui ont été engagées si j'ai bien compris.

Caroline LEVI-TOPAL : Non, ce ne sont pas toutes les dépenses, ce sont les marchés publics. C'est tout ce qui est uniquement relatif aux marchés publics. Ce n'est pas un bilan de toutes les factures.

Jean-Marie MULLER : Pourquoi on n'a pas des situations des travaux par exemple, des gros chantiers.

Caroline LEVI-TOPAL : Normalement, le compte rendu des informations données dans le cadre des marchés publics concerne les marchés publics conclus. Après tout ce qui est détaillé au niveau facturation, ce ne sont que des factures relatives à des dépenses assimilables à des marchés en dessous des seuils.

Donc ce qui doit être donné comme information, c'est le marché public signé et pas l'ensemble des factures qui ne sont que l'exécution des marchés publics.

Jean-Marie MULLER : D'accord. Ça m'étonne parce qu'il me semble qu'on avait vu à un moment donné les situations intermédiaires sur les travaux de Logelbach et du jour au lendemain on ne voit plus rien.

Caroline LEVI-TOPAL : Parce qu'à l'époque on ne faisait pas ces comptes rendus dès que les marchés étaient signés. On a changé de méthode.

Monsieur le Maire : Autre question ? Pas d'autre question.

Christelle OHRESSER : J'avais posé la question concernant le mémoire en défense suite recours au fonds contre la décision d'opposition. Pour 1920 euros.

Monsieur le Maire : C'est le contentieux de Free mobile. On avait eu un recours. Autre chose ?

Je voudrais simplement, puisque nous sommes au conseil municipal, remercier l'ensemble du personnel des œuvres sociales pour la journée récréative qu'ils ont organisée. C'était une très belle journée. Les échos étaient plus que favorables. Je remercie tous ceux qui ont participé. C'est montrer aussi l'intérêt qu'on porte au personnel et ceux qui le font toute l'année. Ce sont le genre de manifestations qui sont vraiment très très conviviales et on a passé vraiment un bon moment. J'ai fait un courrier au président pour le remercier pour cette belle journée récréative.

Je vous souhaite une bonne soirée, un bon week-end et une belle exposition de peinture par la même occasion.  
Merci.